

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPEMENT RÉGIONAL DES CENTRES DE SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Janvier 2022– Décembre 2022

Ce rapport d'activité du Groupement Régional des Centres de Santé Auvergne-Rhône-Alpes présente les activités réalisées de Janvier 2022 à Décembre 2022 pour lesquelles l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS) et la Région Auvergne Rhône-Alpes apportent un soutien financier.

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes poursuit son action d'animation du réseau des centres de santé de la région. A l'instar des années précédentes, quatre objectifs principaux guident son action :

1. Participer aux réflexions régionales sur l'offre de soins de premiers recours en représentant les centres de santé au sein des instances régionales et départementales de l'ARS (Conseils territoriaux de santé, Espaces de concertation départementaux de l'accès aux soins), des groupes de travail les concernant et auprès des différents partenaires régionaux.
2. Accompagner les porteurs de projet de création de centres de santé polyvalents ou les centres monothématiques existants souhaitant évoluer vers la polyvalence et accompagner les centres de santé dans leur intégration au sein des CPTS.
3. Mettre en place des démarches collectives et des approches coordonnées de mutualisation de formations-actions et d'organisation d'échanges de pratiques pour favoriser la montée en compétences des centres existants.
4. Informer les centres de santé des actualités les concernant.

Table des matières

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2022.....	3
I. Fonctionnement du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes.....	5
1. Des instances décisionnelles	5
2. Des commissions de travail thématiques	6
3. Des intervenants réguliers.....	6
II. Appui du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes à la réflexion régionale.....	8
1. Participation aux instances de pilotage ou de concertation départementale ou régionale	8
2. Rencontres GRCS - ARS	10
3. Partenariat avec le Conseil Régional	11
4. Autres instances et travaux partenariaux	12
5. Représentation du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes au sein de congrès	13
III. Appui individuel aux centres de santé existants et aux porteurs de projet de centres de santé.....	14
1. Appui individuel aux porteurs de projet de création de centres de santé	14
2. Appui individuel à l'évolution de centres de santé existants vers le renforcement de l'offre en médecine générale.....	18
3. Collaborations avec les DD ARS concernant les projets de création de centres de santé	18
4. Appui aux demandes de financement auprès du Conseil Régional	18
5. Appui aux centres de santé existants en difficulté.....	18
6. Informations collectives et échanges de pratiques entre porteurs de projets.....	18
7. Elaboration d'un guide d'appui à la création d'un centre de santé polyvalent en Auvergne Rhône-Alpes.....	20
IV. Appui des centres de santé à l'intégration dans les CPTS	21
1. Appuis individuels à l'intégration dans des CPTS	21
2. Avis rendus en espaces de concertation départementaux et échanges avec les délégations départementales	21
3. Elaboration et publication d'une plaquette de communication	21
4. Echanges réguliers avec les acteurs partenariaux.....	22
5. Organisation d'échanges de pratiques	22
6. Sensibilisation des adhérents au travers une série d'articles dans la lettre d'info du GRCS	22
V. Appui aux centres de santé au travers d'actions collectives	23
1. L'accompagnement à l'amélioration du management en centres de santé	23
2. Appui aux centres de santé dans la réflexion et la structuration des questions liées à l'accueil des usagers et aux SNP 24	
3. L'accompagnement des centres de santé dentaires.....	25
4. L'accompagnement des centres de santé dans une réflexion sur la prise en charge des publics vulnérables.....	26
5. Une veille active et un relai d'informations sur la conduite d'actions de santé publique	27
6. La réalisation d'une enquête sur les pratiques de recrutement des professionnels de santé.....	27
7. L'organisation et l'animation de temps d'échanges de pratiques	28
VI. Informations délivrées aux centres de santé.....	31
1. Animation du site internet.....	31
2. Envoi régulier de lettres d'information pour les adhérents	31
3. Animation des pages Facebook et LinkedIn du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes.....	32
4. Diffusion de plaquettes de présentation du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes et des centres de santé	32
5. Réalisation d'une carte de vœux et carte des 10 ans	32
VII. Conclusion et perspectives.....	33
ANNEXE 2 – Liste des représentant.e.s des centres de santé au titre du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en ECD	35
ANNEXE 3 – Liste des représentant.e.s des centres de santé au titre du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en CTS.....	35
ANNEXE 4 - Vison synthétique des journées / échanges de pratiques réalisés de janvier 2022 à décembre 2022	36
ANNEXE 5 - Vison synthétique des temps d'échanges porteurs réalisés de janvier 2022 à décembre 2022	37

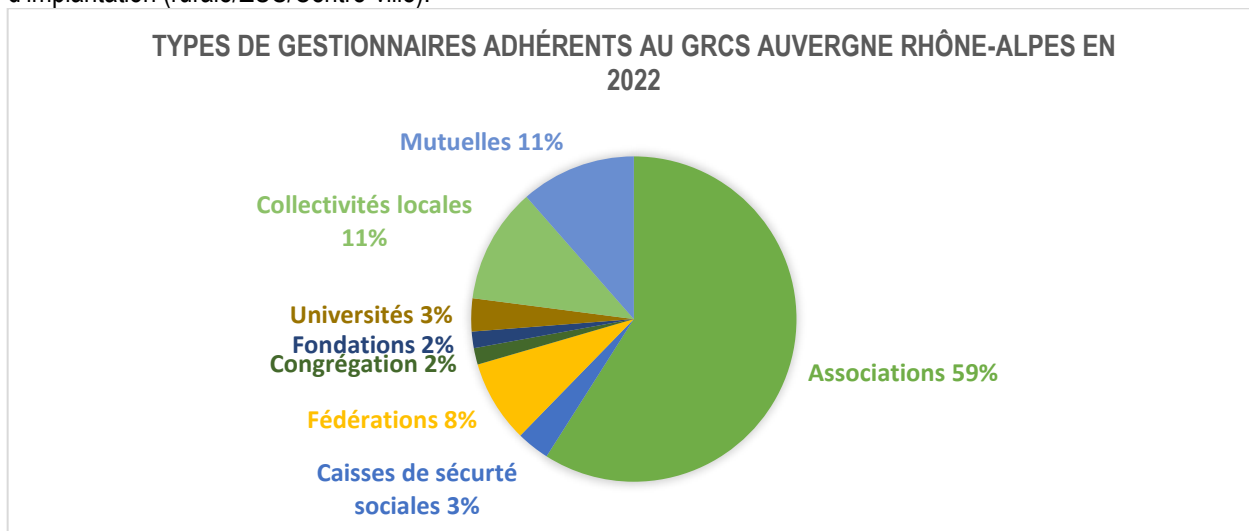
Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2022

Association loi 1901, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes compte **63 adhérents** en 2022 qui représentent :

- 5 fédérations, 56 gestionnaires de centres de santé, 1 porteur de projet et 1 membre d'honneur (l'URIOPSS)
- **Soit 65 % des centres de santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes (159 centres sur les 244 recensés).**

L'année 2022 a vu **s'accroître le nombre d'adhérents (+8%)**. Pour rappel, **le GRCS Auvergne Rhône-Alpes se porte représentatif des seuls centres de santé de la Région ancrés dans l'économie sociale et solidaire**. Il ne vise pas à intégrer les centres « non vertueux » dont le nombre est croissant.

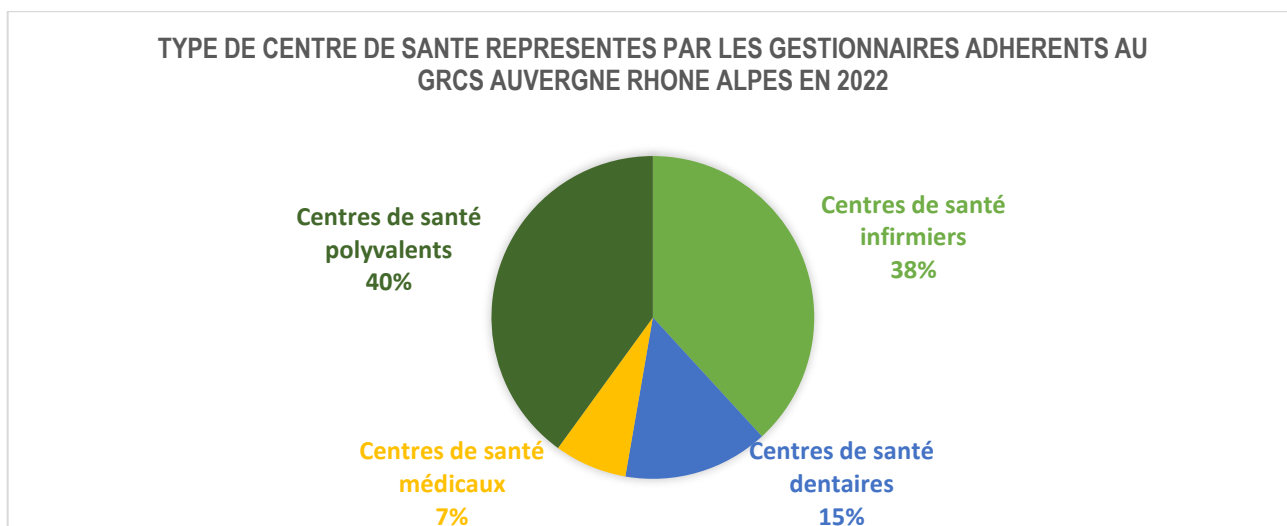
Les adhérents du GRCS Auvergne Rhône-Alpes sont représentatifs de la diversité des centres de santé de la Région en termes de statuts (associatifs, municipaux, mutualistes, ...), de taille, d'offre de soins, de départements représentés et d'implantation (rurale/ZUS/Centre-ville).



Depuis 5 ans, par rapport à 2017, on constate :

- Une stabilité de la part d'associations et de mutuelles adhérentes
- Un **accroissement de la part des collectivités locales (+4 points)**
- Une diminution de la part des universités qui s'explique en partie par l'impact de l'obligation d'adhésion à une fédération représentative qui est intervenue en 2020 (-3 points).

En termes d'activité, les centres représentés par les gestionnaires adhérents sont quasiment à part égale des centres de santé polyvalents et des centres de soins infirmiers. La proportion de centres de santé dentaires étant nettement plus faible (15 %). Nous constatons une évolution de cette représentation par rapport aux années précédentes avec une **part désormais prépondérante de centres de santé polyvalents et ou médicaux représentés**.



Depuis 5 ans, par rapport à 2017, on constate :

- Une stabilité de la part des centres de santé dentaires
- Un **accroissement de la part des centres polyvalents** (+14 points)
- Une **diminution de la part des centres de soins infirmiers** (-17 points) ce qui s'explique en partie par la transformation de centres de soins infirmiers en centres de santé polyvalents.

I. Fonctionnement du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes

Les activités du GRCS Auvergne Rhône-Alpes reposent sur l'implication de gestionnaires de centres de santé bénévoles ; en 2022 ce sont 15 administrateurs qui ont participé activement à la vie associative du groupement en 2022.

1. Des instances décisionnelles

Afin de garantir la représentativité de l'ensemble des centres de santé, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes inscrit son travail et la définition de ses actions dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration et de son Bureau où siègent les gestionnaires bénévoles. Ces instances décisionnelles se réunissent régulièrement et sont garantes du dynamisme et de la bonne avancée des travaux du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2022, se sont tenus :

- **7 Conseils d'Administration** (de 3 à 4 heures) : 22 février, 5 avril, 19 mai, 18 juillet, 30 septembre, 9 novembre, 15 décembre
- **9 Bureaux** (de 2 heures) : 17 janvier, 11 février, 25 mars, 12 mai, 3 juin, 8 juillet, 13 septembre, 3 novembre, 8 décembre
- **1 Assemblée générale extraordinaire** le 25 janvier
- **1 Assemblée générale ordinaire** le 21 juin

LE FONCTIONNEMENT DU GRCS AUVERGNE RHONE-ALPES EN 2022

15 administrateurs
6 membres du bureau collégial
7 conseils d'administration
9 bureaux
1 AGE et 1 AGO
19 commissions de travail
31 bénévoles adhérents participent aux travaux des commissions
4 intervenants réguliers :
1 coordinatrice
2 chargés de mission
1 secrétaire

La mise en place d'un bureau collégial

Depuis janvier 2022, le Conseil d'administration du GRCS Auvergne Rhône-Alpes a mis en place un « bureau collégial ».

Alors que le GRCS a toujours veillé depuis sa création à faire vivre une gouvernance qui représente l'ensemble de ses adhérents, les administrateurs ont proposé d'officialiser un mode de fonctionnement collégial pour le bureau du GRCS à la suite du départ du poste de président de Philippe Cordel.

Il s'agissait de répondre à l'absence de candidat.es pour incarner une présidence alors que 7 membres du conseil d'administration étaient prêts à s'investir au bureau avec des missions redistribuées. Cela répondait également :

- au besoin de ne pas centraliser les responsabilités sur une seule personne
- à la volonté commune d'ancrer et de formaliser un fonctionnement de collégialité garant du respect de la représentativité des structures.

Un travail d'analyse des risques et opportunités à faire évoluer les statuts vers un « bureau collégial » a été conduit à l'automne 2021 avec les administrateurs afin d'inscrire au sein du règlement intérieur du GRCS les garanties pour un bon fonctionnement.

Un **temps d'information et d'échange** autour de cette proposition d'évolution des statuts a eu lieu en visioconférence le mercredi 15 décembre 2021. Une **quinzaine d'adhérents** ont participé à ce temps de partage qui a permis de présenter les modifications proposées et de recueillir les retours des adhérents sur cette proposition afin de la faire évoluer en vue de l'assemblée générale extraordinaire de janvier 2022.

Une assemblée générale extraordinaire à l'occasion des 10 ans du GRCS – 25 janvier 2022

Le 25 janvier 2022 s'est donc tenue une **assemblée générale extraordinaire** ; les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité des votants présents ou représentés (34 voix) ; entérinant un **fonctionnement collégial** puisqu'un bureau collégial a été mis en place dont tous ses membres sont **coprésidents sur un même pied d'égalité**. Les coprésidents se répartissent les missions nécessaires identifiées au sein du règlement intérieur qui est désormais annexé aux statuts.

Outre l'adoption des nouveaux statuts du GRCS, le 25 janvier a été l'occasion de célébrer les 10 ans de l'association avec l'ensemble de ses adhérents et partenaires. L'agence régionale de santé, la Région, l'Assurance-maladie et d'anciens



membres fondateurs et anciens administrateurs ont participé à cet échange qui a rassemblé près d'une quarantaine de participants.

Les adhérents ont pu échanger sur ce que l'association représente pour eux grâce à une **session de photolangage** et parcourir ensemble les grandes étapes du groupement depuis sa création. Une frise coconstruite en séance permettant d'identifier ces étapes clés¹.

L'assemblée générale ordinaire – 21 juin 2022

Le 21 juin 2022 s'est tenue l'**assemblée générale ordinaire de l'association** avec la présentation des rapports moral, d'activité et financier. L'occasion de **renouveler les membres du conseil d'administration** : 7 places étaient à pourvoir en 2022 et ont été pourvues.

2. Des commissions de travail thématiques

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes organise ses travaux en s'appuyant sur des commissions de travail :

- **Structurelles** pour les missions relatives à la vie du GRCS, aux relations partenaires et à l'appui des centres de santé
- **Ad-hoc** pour les projets spécifiques ou sujets conjoncturels

En 2022, **31 bénévoles adhérents** ont contribué à enrichir les travaux de ces 19 commissions, dont deux ont été créés en 2022 :

- nouveaux métiers avec 3 membres bénévoles
- numérique en santé avec 3 membres bénévoles

Ces commissions sont pilotées par les intervenants du GRCS Auvergne Rhône-Alpes ; elles sont composées de membres du conseil d'administration et d'autres adhérents. Elles se réunissent régulièrement, par visioconférence, en fonction des besoins des travaux en cours. Elles sont également sollicitées par mail.

NOM DES COMMISSIONS	
Vie du GRCS	Appui aux centres de santé
Communication	Accompagnements individuels des centres de santé
Suivi financier	Accompagnement aux CPTS
Projets du GRCS	Echanges de pratiques entre centres de santé
Prévention	Relations partenaires – Représentation du GRCS
Projet Accueil, secrétariat et soins non programmés	Relations avec l'ARS
Recrutement des professionnels de santé	Relations avec le Conseil Régional
Management	Accords CNAMTS – ACI
Échanges entre centres dentaires	Animation des débats régionaux : ECD, CTS, CPTS...
Non-discrimination	
Échanges entre centres de soins infirmiers	
Modèle économique	
Nouveaux métiers	
Numérique en santé	

3. Des intervenants réguliers

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes n'est pas une association employeur. Afin d'assurer l'animation de la vie du groupement et de veiller à répondre aux missions qui sont les siennes, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur différents

¹ Voir la frise en Annexe 2

Intervenants, mobilisés dans le cadre de contrats de prestations. Suite au départ de la coordinatrice Anna Cruaud début 2022, l'équipe de prestataires s'est renouvelée. Une organisation stable a été mise en place, qui se poursuivra en 2023 autour de l'équipe suivante :

Anouk Burtschell, Coordinatrice

Pilotage stratégique et financier du GRCS
Relations partenaires institutionnels
Accompagnements individuels des centres de santé
Animation de travaux collectifs

Fanny Sorrentino, Chargée de mission

Pilotage opérationnel et administratif
Mise en place et pilotage des projets
Organisation des travaux
Communication interne et externe

Cyril Plasse, Chargé de mission

Accompagnements individuels des centres de santé
Accompagnements aux CPTS
Animation des travaux pour les centres de santé dentaires

Céline Picamil, Assistante administrative

Gestion du courrier
Gestion des adhésions
Gestion des inscriptions aux actions collectives
Organisation logistique des événements

En 2022, la ventilation en jours de leurs interventions respectives s'est répartie comme suit :

- Anouk Burtschell – Coordinatrice du GRCS : 99 jours
- Fanny Sorrentino – Chargée de mission : 90 jours
- Cyril Plasse – Chargé de mission : 33 jours
- Céline Picamil – Assistante administrative : 24 jours

II. Appui du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes à la réflexion régionale

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission première de défendre et promouvoir la place des centres de santé non lucratifs dans le système de santé régional. Il promeut le modèle d'offre de soins ambulatoire sans but lucratif en cherchant à pérenniser un modèle économique viable.

A ce titre, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes se positionne auprès des acteurs régionaux comme l'interlocuteur régional représentatif de l'ensemble des centres de santé et fédérations de la région pour contribuer à l'élaboration des politiques publiques de santé. Il est force de proposition dans l'organisation régionale des soins de premier recours, en lien avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Il établit des partenariats avec toutes structures qui pourraient améliorer la visibilité des centres de santé dans la politique de santé régionale.

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes insiste sur la limitation de son champ d'intervention à **l'échelle régionale**. Il n'est pas compétent pour toutes les questions d'ordre national, dans le cadre notamment des négociations conduites avec l'État et la CNAMTS.

1. Participation aux instances de pilotage ou de concertation départementale ou régionale

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes participe aux travaux conduits par l'ARS et s'appuie sur les adhérents volontaires pour représenter les centres de santé au sein des différentes instances locales. Il s'agit de 24 représentants volontaires sur l'ensemble de la Région qui représentent la diversité des centres de santé et des fédérations représentatives.

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes anime ce réseau des représentants par la diffusion et le relai d'informations recueillies ainsi que par la tenue de réunions ponctuelles. Il s'agit de les accompagner dans leur rôle de représentation et de définir ensemble les messages à porter.

A. Comité Technique Régional de l'Accès aux soins

Depuis mai 2013, les centres de santé sont représentés au sein du Comité Technique Régional de l'Accès aux soins ce qui permet au GRCS Auvergne-Rhône-Alpes de :

- Recueillir des informations,
- Échanger avec d'autres acteurs (Unions Régionales des Professionnels de Santé, FEMASAURA, Assurance maladie...),
- Positionner et promouvoir les centres de santé dans le paysage régional.

En 2022, la coordinatrice et la chargée de mission du GRCS-Auvergne-Rhône-Alpes ont participé aux **6 CTR de l'accès aux soins organisés par l'ARS**, 11 janvier, 16 mars, 10 mai, 30 juin, 22 septembre, 13 décembre 2022. À la suite de chaque réunion, un relevé d'information est envoyé aux membres actifs du GRCS-Auvergne-Rhône-Alpes ainsi qu'aux représentants du GRCS dans les départements. Les principales informations concernant les centres de santé sont diffusées à l'ensemble des adhérents par le biais de la lettre d'information mensuelle. Les comptes-rendus sont ensuite accessibles sur l'espace adhérent du site internet.

B. Espaces de Concertation Départementaux de l'Accès aux soins

Depuis janvier 2014, un représentant des centres de santé a été nommé par le GRCS au sein de chaque espace de concertation départemental (tous les départements de l'ex région Auvergne Rhône-Alpes ont un représentant à l'exception de l'Ain, pour l'ex Auvergne, seul le Puy-de-Dôme est doté d'un représentant). Ces représentants participent aux différents ECD à titre bénévole. Ils peuvent ainsi participer à la réflexion et à la définition des politiques de santé locales et être informés de l'actualité locale. La liste des représentants en ECD se trouve en Annexe 1 du présent document.

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a été sollicité lors de **34 ECD** pour rendre des avis. 13 ECD étaient des consultations électroniques, les autres s'étant tenu soit en présentiel soit en visioconférence.

Le GRCS s'est excusé 7 fois mais a pu rendre ses avis pour chacun d'entre eux. Au total, ont pu être rendus :

- **31 avis sur des projets ou préprojets de CPTS**
- **6 avis sur des projets de centres de santé**

- **28 avis sur des projets ou préprojets de MSP**
- **5 avis sur des projets d'ESP**

Il importe de souligner que si tous les projets de CPTS et de MSP passent en ECD, ce n'est pas le cas de ceux des centres de santé, qui ne sont pas systématiquement présentés. Par ailleurs, en 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a constaté un accroissement important de la charge de travail liée à la représentation en ECD du fait notamment du passage systématique des projets de CPTS en plein essor.

Liste des 34 ECD pour lequel a été sollicité le GRCS Auvergne Rhône-Alpes :

- 5 ECD pour le Rhône
- 5 ECD pour l'Isère
- 4 ECD pour la Loire,
- 3 ECD pour la Drôme
- 5 ECD pour l'Ardèche
- 3 ECD pour le Puy-de-Dôme
- 2 ECD pour la Haute-Loire
- 1 ECD pour le Cantal
- 1 ECD pour l'Allier
- 1 ECD pour l'Ain
- 2 ECD pour la Savoie
- 2 ECD pour la Haute Savoie

C. Conseils territoriaux de Santé

Les centres de santé sont représentés au sein des Conseils territoriaux de Santé animés par l'ARS ; en 2022, l'Agence Régionale de Santé a sollicité le GRCS pour **renouveler les mandats des représentants en CTS**. Le GRCS a porté une **attention particulière à ce que les représentants soient le plus représentatifs possibles de la diversité des gestionnaires et fédérations de centres de santé**. Des prises de contact ont été établies avec les fédérations. Une liste de candidats a pu être transmise en juin 2022, dans les délais impartis. La liste est accessible en annexe 2 du présent document. Les centres de santé sont représentés dans tous les CTS de la Région à l'exception de l'Allier. Les représentants ont pu participer au lancement des nouveaux CTS à l'automne 2022 dans le cadre des séances plénières d'installation.

D. Conseils nationaux de la refondation en santé

En 2022, des **conseils nationaux de la refondation en santé** ont eu lieu dans plusieurs territoires de la Région. Les représentants des centres de santé ont participé à ces temps de réunions et d'échanges qu'ils ont trouvé très constructifs, notamment pour les territoires suivants :

- 02/12/2022 – conseil national de la refondation du Puy-de-Dôme
- 05/12/2022 - conseil national de la refondation de la Loire
- 05/12/2022 - conseil national de la refondation du Rhône

E. Commission spécialisée offre de soins de la CRSA

En 2022, le GRCS est représenté au sein de la CSOS de la CRSA comme membre titulaire. Le GRCS participe régulièrement aux réunions de la CSOS et sollicite la FEMASAURA, qui est membre suppléant en cas d'indisponibilité.

F. Les comités de pilotage ou groupes de travail

Le GRCS est par ailleurs régulièrement sollicité pour participer à des réunions ou groupes de travail animés par l'ARS que ce soit à l'échelle régionale ou départementale. En 2022, il a donc participé aux réunions suivantes :

- Réunion de présentation et de réflexion sur le déploiement de la filière obésité pédiatrique dans la Loire – 14/03/2022
- Réunion de coordination des acteurs sur l'organisation du parcours de santé des personnes déplacées en provenance d'Ukraine en Isère – 30/03/2022

- CASSIS - Comité d'animation stratégique des systèmes d'information en santé de la Drôme – 03/06/2022
- Réunion de réorganisation estivale de la permanences des soins ambulatoires – 17/06/2022
- **Comité de concertation plénier du plan antichute régional Auvergne Rhône-Alpes** : le GRCS Auvergne Rhône-Alpes s'est engagé à participer aux travaux pilotés par l'ARS au sujet de du déploiement en région du plan antichute national. Un administrateur s'est rendu disponible aux réunions organisées par l'ARS dont la première a eu lieu le 08/07/2022. Le GRCS a relayé les enquêtes conduites dans ce cadre à ses adhérents.

2. Rencontres GRCS - ARS

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes travaille avec l'ARS afin de préciser la politique régionale Auvergne-Rhône-Alpes envers les centres de santé, en appui au travail plus global réalisé au sein du CTR de l'Accès aux soins.

Des réunions trimestrielles avec le service premier recours

L'année 2022 a signé la fin des rencontres mensuelles instaurées avec le service premier recours durant la période de crise sanitaire. Les rencontres ont été trimestrielles et se sont tenues en visioconférence les 7 mars, 24 juin et 14 novembre 2022. Ces réunions sont préparées par les membres du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes lors de réunions de travail internes qui se tiennent en amont. Les participants à ces réunions sont :

- La coordinatrice du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes,
- La chargée de mission du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes,
- Les membres de la Commission compétente issus du conseil d'administration du GRCS et qui interviennent à titre bénévole afin de représenter les différents types de centres de santé sur la région :
 - o Françoise MATRAT – FDGL,
 - o Philippe CORDEL – MGEN/FEHAP,
 - o Annie FRIBAUT – ELEA,
 - o Isabelle VIALON – AIMV,

Ces points d'échanges permettent de :

- Défendre et promouvoir la place des centres de santé non lucratifs dans le système de santé régional
- Porter les remontées terrain des centres de santé
- Analyser les difficultés rencontrées par les centres de santé
- Revenir sur les objectifs des politiques déployées en région et apprécier les priorités de l'ARS
- Réfléchir aux dispositifs qui pourraient être déployés pour favoriser et ou faciliter l'action des centres de santé au niveau de la région

Des interventions ponctuelles

L'ARS a répondu favorablement aux sollicitations d'**intervention** du GRCS Auvergne Rhône-Alpes notamment pour les journées d'échanges du 13 mai et 21 juin 2022. L'ARS a également participé à la visioconférence organisée conjointement avec la FEMASAURA sur le service d'accès aux soins du 29 novembre 2022.

Des échanges techniques

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a été sollicité par :

- Le service premier recours pour alimenter les travaux conduits dans le cadre d'un groupe de travail national sur les suites à donner à la publication de l'ANAP. En janvier 2022 un avis a été rendu par le GRCS à ce sujet.
- Le pôle formation médicale, paramédicale et démographie médicale du siège pour aborder la question de la promotion des maîtres de stage universitaires Une réunion d'échange a eu lieu le 07/11/2022 en présentiel autour de la campagne de sensibilisation pour promouvoir les "recrutements" de maîtres de stage universitaires et de la plaquette de communication proposée.

Une présentation en réunion de filière

Le 18 octobre 2022, le GRCS est intervenu lors de la réunion de filière qui rassemble les délégués départementaux de l'ARS. L'objectif était de présenter le GRCS, ses missions, son mode de fonctionnement et rappeler les valeurs fondamentales de l'économie sociale et solidaire que partagent les adhérents du groupement.

3. Partenariat avec le Conseil Régional

Le Conseil Régional est un partenaire historique du GRCS Auvergne Rhône-Alpes qui inscrit son soutien dans le cadre de la lutte contre les déserts médicaux.

Des échanges réguliers dans le cadre du soutien aux centres de santé

En 2022, le partenariat avec le Conseil Régional s'est poursuivi autour des actions suivantes :

- L'analyse des dossiers de demande de subventions des porteurs de projets de création ou de développement de centres de santé polyvalents - 4 sollicitations sur l'année 2022
- Des échanges téléphoniques réguliers sur des dossiers techniques de porteurs de projet (07/03/2022, 11/04/2022, 08/11/2022).
- La participation de la Région aux événements organisés par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes pour promouvoir la politique de soutien portée par la Région aux créations d'activités médicales et des structures d'exercice regroupé :
 - o 13/05/2022 – Journée d'échange pour les porteurs de projets
 - o 21/06/2022 - Journée annuelle
- La participation de la Région à la restitution de l'enquête sur les pratiques de recrutement en centres de santé organisée par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes le 27/09/2022.

Les administrateurs du GRCS ont rencontré les services du Conseil Régional et Madame Laurence Fautra, élue à la santé le 11 avril 2022 pour échanger sur les politiques conduites respectivement pour promouvoir et favoriser l'implantation de centres de santé en région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'engagement du GRCS Auvergne Rhône-Alpes au sein du GIP « Ma Région, Ma santé – Auvergne-Rhône-Alpes »

Suite à la rencontre avec Madame Laurence Fautra, du 11/04/2022 lors de laquelle la volonté de la Région de s'engager plus fortement en faveur des centres de santé avait été partagée, la Région Auvergne Rhône-Alpes a sollicité le GRCS Auvergne Rhône-Alpes en mai 2022 pour partager sa volonté de créer un Groupement d'Intérêt Public et demander au GRCS de faire partie des membres fondateurs du GIP au même titre que certaines collectivités locales - Département du Cantal, Département de l'Ardèche - et la Fédération des maisons de santé Auvergne Rhône-Alpes – Femasaura&Co.

Cette sollicitation s'est inscrite dans un calendrier très contraint. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a saisi cette opportunité. Une rencontre a eu lieu le 13/06/2022 avec la Région pour échanger sur les risques et craintes identifiées par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes, et les attentes du GIP vis-à-vis du groupement. Cet échange a permis de rappeler les points essentiels et conditionnels de l'engagement du GRCS Auvergne Rhône-Alpes :

- Le périmètre d'intervention régional du groupement,
- Ses valeurs fondatrices, notamment celles de non lucrativité et d'engagement dans l'économie sociale et solidaire,
- Son mode de fonctionnement spécifique inscrit dans la collégialité et dans la prise de décision au consentement,
- Son cadre d'accompagnement des porteurs de projet et notamment son impartialité vis-à-vis des différents porteurs de la région.

Le GRCS a inscrit à l'ordre du jour de son assemblée générale du 21/06/2022 le vote de l'approbation de l'adhésion du GRCS au projet de création du GIP « Ma Santé, Ma Région » porté par la Région. Il a pu partager en séance ses motivations à participer au GIP « Ma Santé, Ma Région » :

- Être au cœur de la politique régionale volontariste en faveur du salariat de médecins généralistes et de la création de centres de santé polyvalents,
- Répondre à l'objet social du GRCS Auvergne Rhône-Alpes : l'accompagnement à la création de centres de santé polyvalents
- Porter la voix des centres de santé de l'économie sociale et solidaire que nous représentons.

Pour le GRCS Auvergne Rhône-Alpes, il s'agissait d'une reconnaissance et d'une réassurance de son rôle et de son expertise sur notre Région. Les adhérents ont exprimé leurs craintes à la Région :

- Le risque de déstabilisation de l'offre de soins des centres de santé existants du fait d'une politique salariale alignée sur la grille de la fonction publique hospitalière,
- Les importantes difficultés de recrutement de médecins dans un contexte de démographie médicale tendue,

- La méconnaissance encore importante du modèle des centres de santé auprès des jeunes professionnels de santé.

L'assemblée générale du GRCS Auvergne Rhône-Alpes a approuvé l'adhésion du GRCS Auvergne Rhône-Alpes au projet de création du GIP « Ma Région, ma santé – Auvergne Rhône-Alpes » à 28 voix « pour » sur 34 suffrages exprimés.

Cette prise de décision a nécessité un travail important d'appropriation et de pédagogie réalisé par la coordinatrice et les administrateurs.

Par la suite, le GRCS a été sollicité par la Région pour intégrer les différentes instances mises en place pour le suivi des projets :

- Un COPIL avec l'ensemble des partenaires du Cantal : COPIL #1 le 18/10/22, COPIL #2 le 08/12/2022
- Un COTECH pour le volet Cantal : 1 par quinzaine, le GRCS a été convié à compter du 06/12/2022

Le GRCS a également été sollicité par les différents acteurs du territoire du Cantal pour son expertise sur les centres de santé (échanges avec l'ARS 15, la CPAM, le département, la coordinatrice du CLS...).

Les projets à l'étude divergent des projets habituellement accompagnés par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes. Le GRCS formule donc régulièrement des **points d'attention et d'alerte** sur :

- Le modèle « hybride » proposé à ce jour inexistant dans notre Région et méconnu du GRCS Auvergne Rhône-Alpes nécessitant une adaptation de son accompagnement
- La nécessité de trouver un caractère pérenne à ces centres de santé
- La viabilité économique de ces centres reposant sur des subventions des collectivités locales
- Le niveau de rémunération proposé aux médecins généralistes qui est supérieur à la moyenne de ce qu'offrent les centres de santé polyvalents existants
- L'absence à l'heure actuelle de financements permettant d'indemniser la coordination entre deux structures d'exercice regroupé

4. Autres instances et travaux partenariaux

A. Partenariat avec l'Assurance Maladie – la DCGDR

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a continué d'entretenir de **solides liens avec l'Assurance Maladie** ; l'Assurance Maladie répondant toujours favorablement aux sollicitations du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Assurance Maladie est intervenue lors des journées suivantes, organisées par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes :

- 8 février 2022 – Présentation de l'avenant 8 infirmier à l'occasion de la journée d'échange pour les centres de soins infirmiers
- 25 mars 2022 – Présentation de l'avenant 2 ACI CPTS à l'occasion d'un échange de pratiques sur les CPTS
- 13 mai 2022 – Présentation des financements des centres médicaux et polyvalents à l'occasion de la journée d'échange entre porteurs de projet
- 22 novembre 2022 – Présentation du cadre réglementaire des dispositifs d'assistants médicaux et d'infirmier.ère.s en pratique avancée à l'occasion d'une demi-journée d'informations et d'échanges sur les nouveaux métiers (IPA et assistants médicaux)
- 29 novembre 2022 – Présentation du cadre financier des SAS et son inscription dans les différents avenants à l'occasion de la visioconférence d'information sur le service d'accès aux soins SAS en partenariat avec la FEMASAURA

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a par ailleurs participé au webinaire du 18/10/22 organisée par la DCGDR sur « l'avenant 4 ».

B. FEMASAURA

L'année 2022 a permis au GRCS Auvergne Rhône-Alpes de consolider le partenariat relancé en 2021 avec la FEMASAURA. Plusieurs réunions ont eu lieu en cours d'année (21 janvier, 10 mai, 13 septembre, 21 octobre et 28

novembre 2022) pour aboutir à la réalisation d'un événement commun le 29/11/2022 sur le service d'accès aux soins à destination de leurs adhérents respectifs (près de 70 participants).

Ces réunions permettent aux deux associations d'échanger des informations et de partager les difficultés rencontrées par les structures d'exercice coordonnées qu'ils accompagnent.

C. Fédérations des centres de santé

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes continue d'entretenir des liens réguliers avec les fédérations représentatives des centres de santé qui sont toutes représentés au sein de l'association par ses adhérents. Des contacts réguliers ont lieu avec la FNCS, l'UNA, la C3SI et le RNOGCS.

En 2022, une rencontre avec la FEHAP a eu lieu le 20/06/2022 pour rappeler le cadre d'intervention du GRCS, présenter ses missions et actions et réfléchir au travail partenarial à porter, alors que la FEHAP a officiellement été reconnue comme fédération représentative des centres de santé.

D. Sollicitations diverses

En 2022, le GRCS a été sollicité par :

- Le collège universitaire de médecine générale, Université Claude Bernard Lyon 1 dans le cadre d'une visioconférence d'échange le 16/09/2022 autour de leur projet d'école de santé publique. Un relai d'information et un recueil d'attente a été fait par la suite auprès de nos adhérents.
- « Evidence – Meridiam » afin de présenter le projet porté, lors d'une visioconférence réalisée le 28/11/2022.

5. Représentation du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes au sein de congrès

Congrès national des centres de santé les 6 et 7 octobre 2022

Avec la reprise d'événements en présentiel, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a pu au congrès national des centres de santé 2022 autour du thème « *Enfin, la santé publique ?* ». L'occasion de :

- Disposer des retours d'expérience d'autres régions,
- Recevoir des informations sur les travaux en cours au niveau national,
- Échanger avec d'autres gestionnaires de centres de santé,
- Témoigner des activités du GRCS et des centres de santé en Région.

3èmes assises de la médecine de proximité du Département de la Drôme

Le GRCS a participé aux 3èmes assises de la médecine de proximité du Département de la Drôme le 09/09/2022 pour y représenter les centres de santé.

III. Appui individuel aux centres de santé existants et aux porteurs de projet de centres de santé

L'appui aux porteurs de projets de création de centres de santé prend différentes formes en fonction de la demande formulée et de l'état de maturité des projets. En 2022, le nombre de projets accompagnés reste en légère augmentation par rapport à l'année précédente (21 projets accompagnés en 2022, 18 en 2021).

L'appui porte sur différents volets :

- **Information sur le fonctionnement d'un centre de santé** : avantages du modèle, difficultés, enjeux, réglementation, financement (accords CNAMTS, actes, ...), projet de santé, tiers payant,
- **Information sur les dispositifs régionaux et nationaux d'aides à la création d'un centre de santé** grâce à une communication ciblée aux porteurs de projet :
 - o Information sur l'aide au recrutement de médecins généralistes de l'ARS
 - o Information sur les évolutions réglementaires sur les centres de santé
- **Information sur les modalités de création d'un centre de santé et appui en termes de méthodologie de projet** : étapes de création, mise en réseau, appui à la rédaction du projet de santé, à la conception du modèle financier, appui aux réflexions sur la gouvernance, ...
- **Appui à la recherche de financements**
 - o Accompagnement à la constitution des dossiers dans le cadre de l'appel à projet ARS
 - o Accompagnement à la constitution des dossiers dans le cadre de l'aide financière du Conseil Régional
- **Lien avec les délégations territoriales de l'ARS.**

Ces informations peuvent être dispensées dans le cadre d'entretiens individuels, de notes rédigées, mais également de réunions collectives.

APPUI INDIVIDUEL AUX CENTRES DE SANTE EN 2022

21 projets de création de centres de santé accompagnés	18 projets de création de centres de santé polyvalents accompagnés 2 projets de centres dentaires ciblant un public vulnérable spécifique 1 projet de centre de soins infirmiers en habitat inclusif
11 premiers contacts	4 collectivités locales 3 professionnels de santé 2 universités 1 mutuelle 1 CPTS
1 projet de passage à la polyvalence ou de renforcement d'activité médicale	
4 appuis spécifiques sur les financements du Conseil Régional	
3 appuis à des centres en difficulté	
6 aboutissements de projets avec ouverture de centres de santé en 2022	
3 ouvertures imminentes (1^{er} trimestre 2023) et 3 autres ouvertures attendues en 2023	
4 échanges de pratiques : tableau synthétique en ANNEXE 5 .	

1. Appui individuel aux porteurs de projet de création de centres de santé

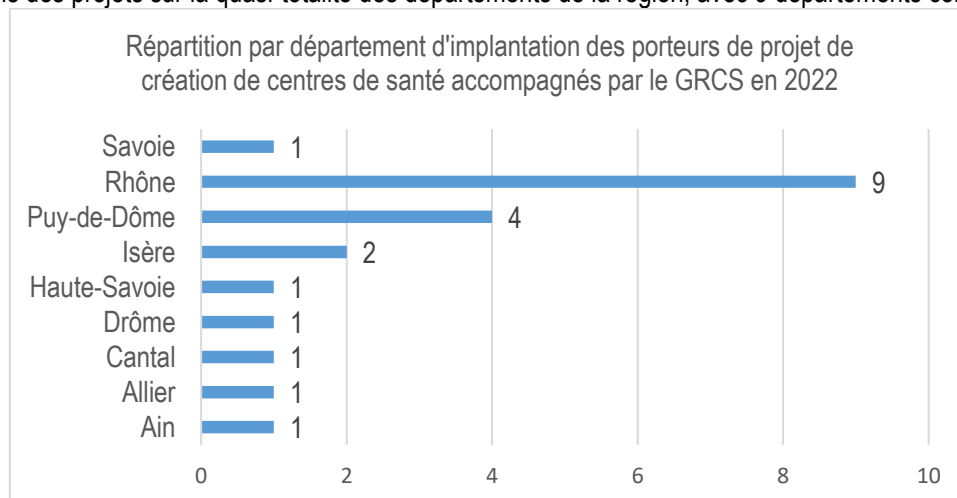
L'appui aux porteurs de projet se poursuit avec le maintien d'un intervenant extérieur dédié à l'accompagnement des porteurs de projet. En 2022, on recense **21 projets de création de centres de santé accompagnés** par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes :

- **Centre de santé dentaire « public précaire » Solident Grenoble (38)** : suite et fin d'accompagnement par échanges d'e-mails : apport d'informations diverses. **Ouvert en Mars 2022.**

- **Département de l'Ain (01)** : accompagnement en cours, échanges e-mails pour apport d'information sur plateforme ATIH et son remplissage.
- **Centre de santé infirmier « habitat inclusif » de l'association Le Quai à Billom (63)** : Accompagnement finalisé en 2022 : rares échanges e-mails. Finess obtenu en Juin. **Ouverture en septembre 2022.**
- **Centre de santé de l'association du Planning Familial 63 Clermont-Ferrand (63)** : suite et fin de l'accompagnement par différents échanges e-mails et téléphoniques : relectures et conseils sur le projet de santé et le règlement de fonctionnement, renseignements apportés sur les plateformes mutuelles. **Ouverture en Juin 2022.**
- **Centre de santé et de sexualité de Lyon 1^{er} (69)** : Suite et fin de l'accompagnement : 1 visio + plusieurs échanges e-mail sur l'état d'avancement du projet et envoi d'e-mails à ARS et Région pour appui du porteur de projet sur les demandes de subvention. **Ouverture au cours du dernier trimestre 2022.**
- **Obésanté Villefranche sur Saône (69)** : suite et fin de l'accompagnement avec de rares échanges d'e-mails pour apport d'informations diverses. Projet abandonné en 2022.
- **CDS communautaire et planétaire de Bron (69)** : accompagnement en cours en 2022 : apport d'informations sur différents points dont les financements disponibles aux CDS. Intervention auprès de la Région pour obtenir des nouvelles de la demande de subvention. **Ouverture en novembre 2022.**
- **Centre Intergénérationnel Croizat, à Vénissieux (69)** : accompagnement en cours. Une visio et différents échanges e-mails sur les financements, notamment ceux reliés à l'accord national et échanges sur des problèmes liés aux prêts bancaires. Relecture du projet de santé et règlement de fonctionnement. Finess obtenu. **Ouverture espérée en Juin 2023.**
- **Centre de santé du PSVH Moulins (03)** : suite de l'accompagnement : 1 relecture du projet de santé et envoi des remarques par e-mail.
- **Centre de santé départemental de la Drôme Bourg lès Valence (26)** : accompagnement en cours. Plusieurs visioconférences et échanges e-mails nombreux : aide au budget, relectures du projet de santé avec annotations ainsi que de la note d'intention pôle de santé, aide au choix du logiciel... **Ouverture prévue courant 2023.**
- **Centre de santé départemental de l'Isère (38)** : accompagnement en cours. Une visio et des échanges e-mails avec partage de documents d'appui sur : questions initiales, aide aux choix du logiciel, mise en lien avec des gestionnaires, aide à la rédaction d'une note sur les étapes de création d'un CDS à destination des élus.
- **Centre de santé communautaire à Chambéry porté par Rond-Point Santé (73)** : accompagnement en cours. 1 visio et échanges e-mails avec envoi de documents d'appui.
- **Centre de santé communautaire à Villefranche-sur-Saône porté par un collectif du Beaujolais (69)** ; accompagnement en cours. 1 visio et des échanges e-mails sur différents sujets avec partage de documents d'appui : choix du SI, financements.
- **Centre de santé municipal de Savigny (69)** : accompagnement en cours en 2022. 1 réunion physique et des échanges e-mails : questions initiales, apport d'informations sur le financement, aide au budget / calcul des rémunérations CNAM, plusieurs relectures du projet de santé et règlement de fonctionnement. **Ouverture au cours du 1^{er} semestre 2023.**
- **Centre de santé municipal d'Olliergues (63)** : accompagnement initié et terminé en 2022 : plusieurs visio et échanges d'e-mails sur l'ensemble du projet, relectures du projet de santé, du règlement de fonctionnement et annotations, discussion sur salaires des médecins... **Ouvert en Janvier 2023**

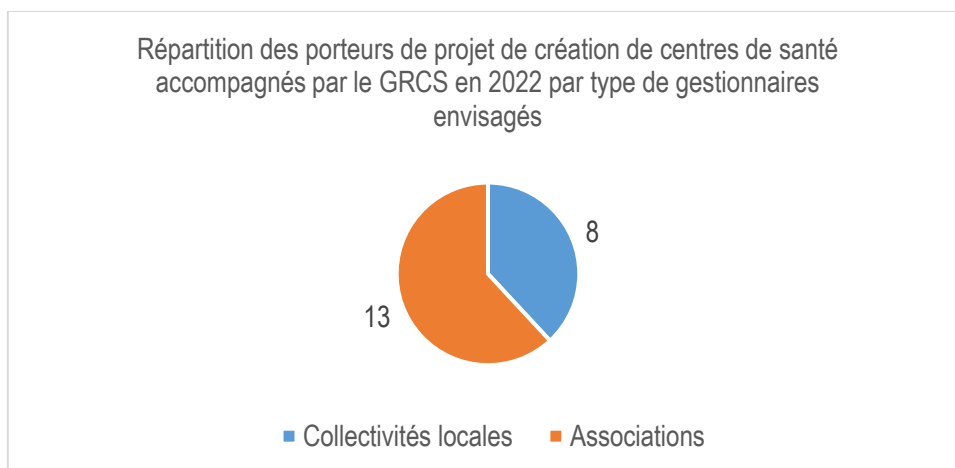
- **Centre de santé avec ophtalmologie porté par Dr Diop à Lyon 3e (69)** : accompagnement en cours : 1 visio et échanges e-mail pour apport d'informations initiales et transmission de documents d'appui sur projet de santé, financements, accord national.
- **Centre de santé Neurodentale à Lyon 4e (CDS dentaire ciblant les personnes en situation de handicap) (69)**: accompagnement initié et terminé en 2022 : 1 visio puis partage de documents d'appui par e-mail : tiers-payant, accord national, conventionnement avec les mutuelles... **Ouvert au 1^{er} trimestre 2022.**
- **Centre de santé de l'ASM Omnisports à Clermont-Ferrand (63)** : accompagnement initié en 2022. 1 visio et des échanges e-mails pour partage d'informations diverses et de documents d'appui sur les financements Région et FIR, relecture du projet de santé et du règlement de fonctionnement. **Ouverture prévue au cours du 1^{er} semestre 2023.**
- **Centre de santé du GIP Région Auvergne Rhône-Alpes 1^{er} centre Le rouget (15)** : accompagnement initié en 2022. Echanges téléphoniques, par visio et par e-mails : accompagnement sur le projet de santé et réponses à questions diverses. Participation aux Cotech avec les partenaires du territoire. **Ouverture prévue courant 2023.**
- **Centre de santé à Vizille (38)** : 2 visios d'échanges et partage de documents sur les étapes de la création et le budget prévisionnel et les financements des centres de santé. Fin du projet en décembre 2022 pour orientation vers du libéral.
- **Centre de santé porté par Grand Bourg Agglo (01)** : 1 visio de présentation de l'accompagnement possible et des échanges d'e-mails sur différents sujets.

Nous constatons des projets sur la quasi-totalité des départements de la région, avec 9 départements concernés.



Deux tendances sont à noter :

- L'accroissement de projets de centres de santé communautaires / participatifs avec 4 projets initiés en 2022 dont un qui a ouvert ses portes en 2022.
- L'intérêt croissant des collectivités locales envers les centres de santé, avec une diversification du type de collectivités concernées : communes, départements et région.



En 2022, on recense **6 ouvertures de centres de santé polyvalents accompagnés** par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes et **3 ouvertures imminentes** pour le premier semestre 2023 et 3 ouvertures avant fin 2023.

11 premiers contacts ont été pris auprès du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en 2022 ; dont 2 projets qui ont donné lieu à des créations de centres, sans que le GRCS Auvergne Rhône-Alpes n'ait eu à faire d'accompagnement.

- **CPTS Pays des Couleurs (38)** : réflexions initiales pour un projet de centre de santé polyvalent initié par la CPTS à la recherche d'un porteur de projet. Point téléphonique pour demande d'informations générales sur les centres de santé.
- **Ibrahim Delikan, Bourgoin-Jallieu (38)** : chirurgien-dentiste ayant un projet de centre dentaire dédié à la prise en charge des urgences : 1 point téléphonique pour demande d'informations sur les financements ouverts aux CDS dentaires et partage de documents sur l'accord national et la rémunération forfaitaire spécifique pour les centres dentaires.
- **Commune de Châbons (38)** : Un point téléphonique pour demande d'informations générales sur les centres de santé.
- **Commune de la Monnerie-le-Montel (63)** : Un point téléphonique pour demande d'informations générales sur les centres de santé.
- **Commune de Saint-Marcel d'Ardèche (07)** : réflexions initiales pour un projet de centre de santé polyvalent municipal. **Ouvert en 2022**
- **Commune de Firminy (42)** : réflexions initiales pour un projet de centre de santé polyvalent municipal. Mise en lien avec un gestionnaire de CDS et partage de document par e-mail.
- **Centre de santé communautaire sur agglomération grenobloise (Pont de Claix, 38)**, porté par un collectif de professionnels de santé : 1 visio de présentation de l'accompagnement possible.
- **Centre de santé orthoptiste à Saint-Martin-d'Hères (38)** : échange sur orientation de la DD 38 autour de la question de la consolidation d'une trésorerie pour le démarrage de l'activité. 1 visio d'échange pour prise de connaissance. **Ouvert en novembre 2022**
- **Centre de santé « universitaire » de l'ENS Lyon 7^e (69)** (en co-portage probable avec l'ISARA et l'EM Lyon) : 1 visio pour informations initiales sur les centres de santé puis partage de documents d'appui par e-mail : trame pour le projet de santé, les différents financements...
- **Centre de santé universitaire de l'Université de Savoie Mont Blanc Annecy (74)** : 1 visio et partage de documents d'appui par e-mail : accord national, trame projet de santé, aide au choix du logiciel...
- **CDS dentaire de la mutualité Française Ain Allier SSAM à Bellignat (01)** : 1 point téléphonique et de échanges e-mails sur les financements ouverts aux centres de santé dentaires. Avis demandé sur le projet de santé.

Par ailleurs, des centres de santé médicaux ou polyvalents déjà en fonctionnement sollicitent le GRCS sur des questions techniques à l'instar du Centre médical des Ménuires (Commune de Belleville) pour une demande de documents pour structurer l'organisation du centre et faire un point sur les financements disponibles aux centres de santé.

2. Appui individuel à l'évolution de centres de santé existants vers le renforcement de l'offre en médecine générale

En 2022, le nombre de projets de centres existants souhaitant intégrer une activité médicale a diminué. Une explication plausible serait les difficultés que les centres de soins infirmiers rencontrent à gérer la revalorisation des salaires de leur personnel, décidée par l'état. Ils se concentreraient actuellement sur la stabilisation de leur budget avant d'élargir leur offre. Ainsi sur les centres en cours d'accompagnement en 2021, plusieurs ont mis le projet en pause :

- AIMV Saint Etienne (42) : suite d'accompagnement puis arrêt car projet mis en stand-by par la gouvernance.
- Association Santé Aujourd'hui (St Priest – 69) : accompagnement arrêté en 2022. Projet mis en stand-by.
- Association Centre de soins Bourg-lès-Valence (26) : projet mis à l'arrêt car rapprochement réalisé avec le département de la Drôme dans le cadre de leur projet de création d'un centre de santé médical à Bourg lès valence.

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a seulement accompagné le **centre de Santé du Devès (Ex-Costaros) (43)** : accompagnement en cours. Projet de passage à la polyvalence d'un centre de soins infirmiers : 1 point téléphonique, relecture du projet de santé avec annotations et envoi de documents d'appui. Echange avec DD ARS 43 sur le projet.

3. Collaborations avec les DD ARS concernant les projets de création de centres de santé

Dans le cadre de ses missions, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a eu l'occasion d'échanger régulièrement au cours de l'année avec plusieurs délégations départementales d'ARS : ARS 43, ARS 69, ARS 26 et ARS 38.

Sous la forme de réunions en visioconférence (2 à 3 points réguliers dans l'année pour chacune des DD pré-citées), par téléphone ou via des échanges e-mails, ces moments de discussions avec les DD permettent une mise en commun d'informations sur les projets de création de centre de santé ou de CPTS en cours. C'est aussi l'occasion d'aborder des projets pouvant poser problèmes lors de l'analyse des documents envoyés à l'ARS (c'est notamment le cas pour 4 projets co-analysés au cours de l'année avec la DD ARS 69). Cette collaboration étroite établie avec certaines DD permet ainsi un meilleur suivi des projets en cours. Enfin, des documents ou outils (plaquette CPTS...) développés et utilisés par le GRCS dans ses accompagnements sont aussi partagés aux DD afin qu'elles puissent les diffuser aux porteurs de projet.

Un échange en présentiel avec la DD ARS 69 a eu lieu le au printemps 2022 pour rappeler les missions du GRCS, son fonctionnement et faire le point sur les projets en cours.

4. Appui aux demandes de financement auprès du Conseil Régional

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a été sollicité par le Conseil Régional pour la relecture des projets de demande d'aides de financement de 4 centres de santé :

- Centre de santé de Chambéry porté par MFRPDS (73)
- Centre de santé de la fontaine du Bac à Clermont-Ferrand porté par le Département du Puy-de-Dôme (63)
- Centre de santé de Bourg-lès-Valence porté par l'association CENTRE DE SOINS ET SANTE (26)
- Centre de santé Saint-Etienne La Cotonne-Monferré porté par l'association AMAD (42)

5. Appui aux centres de santé existants en difficulté

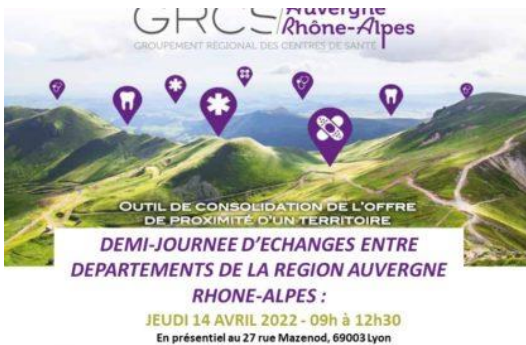
3 centres de santé en difficultés financières ont été accompagnés en 2022 :

- Centre en difficulté Pierre-Bénite (69) : explication du rôle du GRCS. Transmission de ressources documentaires. Mise en relation avec d'autres centres de santé.
- Centre de santé de Décines Santé Plus, (69) : 1 visio avec A. Cruaud et échanges e-mails.
- Centre de soins infirmiers PSMS, Curnier (26) : appui sollicité par la DD ARS 26. Echanges e-mails par l'intermédiaire de la DD ARS. Echanges téléphoniques. Suivi par A. Cruaud.

6. Informations collectives et échanges de pratiques entre porteurs de projets

L'année 2022 a été particulièrement riche en termes d'actions collectives à destination des porteurs de projets de création de centres de santé polyvalents. La liste des échanges collectifs se trouvent en annexe 5 du présent document.

Demi-journée d'échange autour de la création de centres de santé par les départements de la région



Au vu du nombre de départements ayant sollicité en début d'année 2022 le GRCS Auvergne Rhône-Alpes pour recueillir des informations sur la mise en place de centres de santé, le GRCS a organisé le 14/04/2022 une matinée d'échanges et de réflexion sur la place des Départements dans le salariat de médecins généralistes et la création de centres de santé.

Cette matinée a rassemblé **11 participants** dont **6 départements, la Région et le département témoin de Saône-et-Loire**. Elle a été l'occasion d'identifier :

- Pourquoi un département gère-t-il un centre de santé ? A quels besoins répond-il ? Qu'est-ce que cela permet ? Quelles sont les forces du département ? Quels sont les risques et les difficultés rencontrées ?
- Quelles sont les différentes stratégies d'implantation possibles pour les départements qui créent des centres de santé ? Quelles sont les questions à se poser ? Quels sont les différents scénarios envisageables ? Quels sont leurs avantages respectifs et les écueils à éviter ?

Journée d'échanges pour les porteurs de projets

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a organisé le 13/05/2022 une journée d'échanges entre porteurs de projet de création de centres de santé qui a

rassemblé une **quinzaine de porteurs**. L'occasion de partager leurs questionnements, les difficultés rencontrées et les réussites. Les sujets abordés au cours de cette journée ont été variés : financements des centres de santé, territoire d'implantation, étapes méthodologiques, la mobilisation des partenaires financiers, les différents types de gestionnaires possibles...

Différents partenaires ont enrichi cette journée de leurs interventions :

- Céline Bruyère et Matthieu Campello de l'Assurance Maladie, Christophe Claude de l'ARS, Luc Voisin de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui ont abordé les financements des centres de santé et leurs politiques respectives en faveur des centres
- Virginie Merlatti du centre Val'Santé de Valence et Stéphanie Didier du centre de Saint Rambert d'Albon comme centre de santé témoin.

Demi-journée d'échange sur l'établissement du budget prévisionnel d'un centre de santé

A la demande des porteurs de projets accompagnés en 2022 par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes, une matinée d'échanges sur l'établissement du budget prévisionnel d'un CDS a été organisée le 15/11/2022 co-animée par Cyril Plasse et Anna Cruaud, sollicitée en tant qu'experte. Une **vingtaine de participants** ont échangé sur cette question centrale qu'est le budget d'un centre de santé. Deux gestionnaires de centres en activité ont apporté leurs retours d'expériences sur les écarts entre leur budget prévisionnel avant ouverture du centre et leur réalisé une fois le centre ouvert : la **ville de Riorges** a permis de mieux appréhender les spécificités d'une collectivité locale alors que l'**ADMR Nord Ardèche Rhône** a partagé un cas d'école d'un centre associatif.

Demi-journée d'échange de pratiques entre porteurs de projets de centres de santé participatifs

Alors que 4 projets de création de centres de santé communautaires sont en cours de création sur la Région, les porteurs de projet avait demandé la mise en place d'un temps d'échange spécifique aux centres de santé communautaire qui a eu lieu le 25 novembre en matinée et qui a rassemblé 10 participants.

Deux centres témoins le Village2santé à Echirolles (38) et SantéCommune (69) ont pu apporter leur retour d'expérience et notamment revenir sur les dénominateurs communs propres aux centres de santé communautaires. Ensuite des réponses ont été apportées aux interrogations posées par les participants sur :

- Le modèle économique du CDS communautaire :
- La réalisation du diagnostic d'un CDS communautaire
- Le fonctionnement du CDS communautaire :

7. Elaboration d'un guide d'appui à la création d'un centre de santé polyvalent en Auvergne Rhône-Alpes

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a démarré des travaux d'élaboration d'une guide d'appui à la création d'un centre de santé polyvalent en Auvergne Rhône-Alpes. Ce guide a pour objectif de recenser au sein d'un unique document les informations relatives à la création d'un centre de santé. Il a vocation à être un outil opérationnel pour les porteurs de projets qui vise à :

- Rappeler les enjeux de chaque étape de la création d'un centre de santé
- Identifier les différentes questions à se poser lors de la création d'un centre de santé polyvalent
- Partager les écueils à éviter et bonnes pratiques à privilégier à chaque étape de la création à partir des retours d'expérience des gestionnaires de centres de santé adhérents
- Orienter vers les ressources documentaires ou humaines existantes ; différents outils et supports sont déjà disponibles pour venir en appui aux porteurs de projet. Il s'agit de s'appuyer sur ce corpus existant
- Lister les questions les plus fréquemment posées par les porteurs de projet lors des accompagnements ou lors des ateliers d'échanges organisés entre porteurs de projet par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes.

Ce guide s'adressant aux porteurs de projet de la Région Auvergne Rhône-Alpes ; les ressources et interlocuteurs identifiés sont spécifiquement ceux de la région. En 2022, une commission de travail s'est réunie autour de l'élaboration de ce guide, qui devrait voir le jour courant 2023.

IV. Appui des centres de santé à l'intégration dans les CPTS

En 2022, la commission CPTS du GRCS Auvergne Rhône-Alpes a continué son accompagnement auprès des centres de santé souhaitant intégrer une CPTS. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a stabilisé cet accompagnement dont la demande était croissante les deux dernières années. Cela témoigne de la bonne appropriation par les centres de santé de ce dispositif.

1. Appuis individuels à l'intégration dans des CPTS

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a poursuivi ses accompagnements individuels pour les centres de santé rencontrant des problématiques concrètes et pratiques dans leur démarche d'intégration d'une CPTS. En 2022, le suivi individuel sur cette thématique a été moins important cette année avec moins de demandes identifiées et exprimées par les adhérents ou porteurs de projet. Environ 5 **échanges plus ou moins réguliers** ont eu lieu avec des centres adhérents :

- MFRPDS, projet de CDS à Décines : demande des statuts d'une CPTS et projet de maison médicale à Brindas : demande d'informations sur une CPTS.
- Centre de santé Porte de Drômardèche : demande d'informations sur le document de pré-projet de CPTS.
- CSP Royans-Vercors : un échange téléphonique pour répondre à des questions sur les statuts et la gouvernance des CPTS ainsi que sur la place que peuvent avoir les CDS dans celles-ci.
- FILIERIS, Saint Etienne : 1 point téléphonique et échanges e-mails sur la problématique de la reconnaissance des personnes morales dans une CPTS.
- CDS Jean Goullard FDGL, Vaulx en Velin : relecture de statuts et règlement intérieur de la CPTS.

APPUI DES CENTRES DE SANTE A L'INTEGRATION DANS LES CPTS

5 accompagnements individuels
31 avis rendus en ECD
2 échanges de pratiques : une quinzaine de participants
1 partenariat actif avec la FEMASAURA
1 plaquette de communication réalisée
3 articles spécifiques dans la lettre d'info

L'objectif est de faciliter l'intégration des centres de santé dans les CPTS en apportant un regard externe aux centres de santé. Ces accompagnements individuels se traduisent par :

- La relecture des pré-projets ou projet de CPTS
- La relecture des statuts
- Des recommandations concernant la gouvernance de la CPTS

2. Avis rendus en espaces de concertation départementaux et échanges avec les délégations départementales

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes accompagne les représentants en espace de concertation départemental pour qu'ils portent la voix des centres de santé sur les projets de CPTS examinés. Il rend ainsi des avis en ECD sur les pré-projets et projets de santé de porteurs de projets de CPTS – **31 avis sur des projets de CPTS ont été rendus en ECD en 2022** contre 17 en 2021 ce qui témoigne de la bonne dynamique des porteurs sur ce sujet. Pour le GRCS Auvergne Rhône-Alpes ces avis permettent :

- D'identifier les différents projets et leur état d'avancement pour mieux informer les centres désireux de participer à des projets de CPTS.
- D'aider à préciser les territoires choisis des CPTS en projets et mieux identifier les centres de santé présents sur ces territoires qui pourraient participer.
- De défendre la présence des centres de santé dans les CPTS en vérifiant que ceux-ci avaient bien été pris en compte dans le diagnostic de territoire et intégrés dans la création de la CPTS.

3. Elaboration et publication d'une plaquette de communication

Au premier semestre 2022, la commission CPTS du GRCS Auvergne Rhône-Alpes a travaillé à l'élaboration d'une plaquette de communication - Les centres de santé, des structures d'exercice coordonné qui répondent aux enjeux des CPTS.

Cette plaquette a pour objectif d'outiller les centres de santé pour qu'ils puissent présenter aux autres acteurs de la médecine de ville, de manière synthétique, ce qu'est un centre de santé et quel est l'intérêt de l'intégrer au sein d'une CPTS. Plus globalement il s'agit de valoriser l'apport des structures d'exercice coordonné au sein des CPTS qui de par leurs spécificités et leurs organisations apportent une réelle plus-value à leur fonctionnement ainsi qu'à leurs missions. La FEMASAURA et l'ARS ont contribué à la relecture de cette plaquette.

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes tient à disposition de ses adhérents des plaquettes en format papier. Par cette action le GRCS souhaitait répondre aux difficultés exprimées par les adhérents de présenter les centres de santé aux autres acteurs de la médecine de ville pour intégrer les CPTS.

4. Echanges réguliers avec les acteurs partenariaux

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a poursuivi ses **travaux** réguliers avec la **FEMASAURA**, fédération des maisons de santé de notre région, autour de l'**identification des enjeux communs des structures d'exercice regroupés** à l'intégration dans les CPTS. Les réunions ont porté sur :

- La plaquette de communication réalisée par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes
- L'avenant 2 ACI des CPTS et son impact pour les structures d'exercice coordonnés
- Les remontées de terrain faites par les adhérents des deux structures sur le sujet.
- La mise en place des SAS et leur intégration dans les CPTS.

5. Organisation d'échanges de pratiques

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a continué **de promouvoir la dynamique des CPTS auprès de ses adhérents** et des centres de santé au travers notamment d'échanges de pratiques. Deux échanges de pratiques ont eu lieu :

- Le **25/03/2022 une matinée d'échange** en visioconférence a été organisée qui a rassemblé une **quinzaine de participants**. 3 objectifs ont sous-tendu cette matinée :
 - Présenter les nouveautés de l'avenant 2 de l'ACI ; une présentation a été faite par l'Assurance-Maladie
 - Avoir le retour des adhérents sur la plaquette de communication alors en cours de rédaction
 - Identifier les bonnes pratiques en matière de rémunération des professionnels de santé des centres de santé participant aux travaux des CPTS et réfléchir collectivement à un schéma de rémunération de ces professionnels
- Le **21/06/2022, un atelier d'échanges a eu lieu autour de la question de l'implication des centres de santé au sein des CPTS avec la participation du** Directeur de la CPTS Sud-Grenoblois et d'une coordinatrice de la Femasaura. Plusieurs questions ont pu être abordées, telles que :
 - Peut-on adhérer à 2 CPTS à la fois ?
 - Comment animer les acteurs du territoire pour créer une CPTS, comment les mobiliser ?
 - Quels sont les bénéfices pour les CDS à intégrer une CPTS ?
 - Quelle rémunération des professionnels de santé participants aux réunions et actions de la CPTS ?
 - Comment fixer les objectifs des missions socles et optionnelles de la CPTS ?
 - Comment une CPTS peut-elle apporter des solutions à la problématique du manque de médecins généralistes sur un territoire ?

6. Sensibilisation des adhérents au travers une série d'articles dans la lettre d'info du GRCS

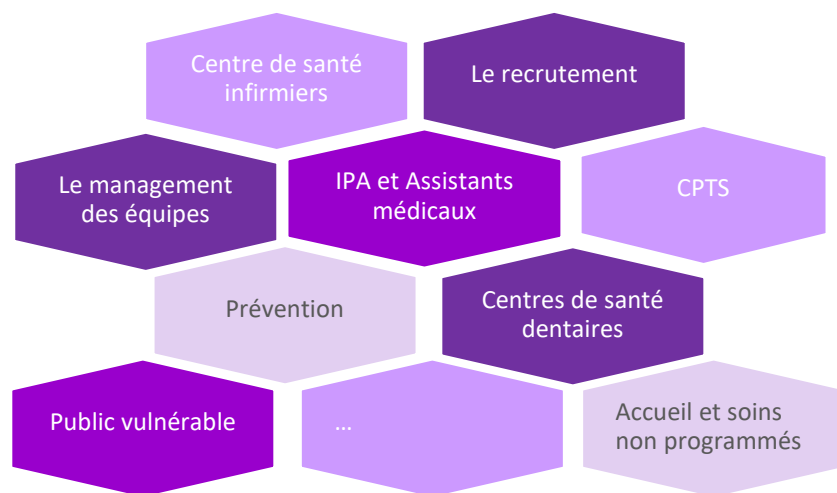
Suite à l'atelier CPTS du 21/06/2022, aucun vrai besoin justifiant un 2e atelier d'échange de pratique au second semestre 2022 n'a pu être identifié. En lieu et place, une série de 3 articles a été réalisée dans la lettre d'infos du GRCS avec des thématiques précises faisant intervenir des gestionnaires et des professionnels de santé salariés :

- Juillet 2022 : « Les centres de santé, des structures d'exercice coordonné qui répondent aux enjeux des CPTS »
- Septembre 2022 : « ZOOM sur les CPTS : Au coeur de la création d'une CPTS - retour d'expérience sur la mise en place d'un collège de structures d'exercice coordonné à la CPTS de Grenoble »
- Octobre 2022 : « ZOOM sur les CPTS : l'adhésion individuelle des professionnels de santé »

V. Appui aux centres de santé au travers d'actions collectives

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes vient en appui aux centres de santé existants par des d'actions collectives - journées d'informations, échanges de pratiques, formations/actions thématiques. Le programme d'actions annuel du GRCS Auvergne Rhône-Alpes est coconstruit chaque année avec les adhérents et prend en compte les échanges et priorités exprimées par l'Agence Régionale de Santé et la Région.

En 2022, le programme d'actions proposé s'est globalement inscrit dans la continuité de celui de 2021 bien que certaines actions n'aient pas été poursuivies et d'autres prioritaires.



APPUI AUX CENTRES DE SANTÉ AU TRAVERS D' ACTIONS COLLECTIVES

1 livret d'accueil du praticien chirurgien-dentiste

Tableau synthétique des journées de formation, échanges de pratiques réalisés sur la période en [ANNEXE 4](#).

1. L'accompagnement à l'amélioration du management en centres de santé

L'organisation et la promotion d'une formation sur le management participatif des professionnels de santé

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a reconduit la programmation d'une session de formation autour du management participatif des professionnels de santé. Cette formation qui s'inscrit dans le cadre d'une collaboration avec l'organisme de formation 3BIS s'adresse à un public de manager de proximité en centre de santé en situation d'encadrement de professionnels de santé (responsable de centres, infirmière coordinatrice, direction de centre de santé ...). Elle a pour objectif de **renforcer et développer la posture de manager en centre de santé dans une démarche collaborative. Les participants devant être capables en fin de formation de :**

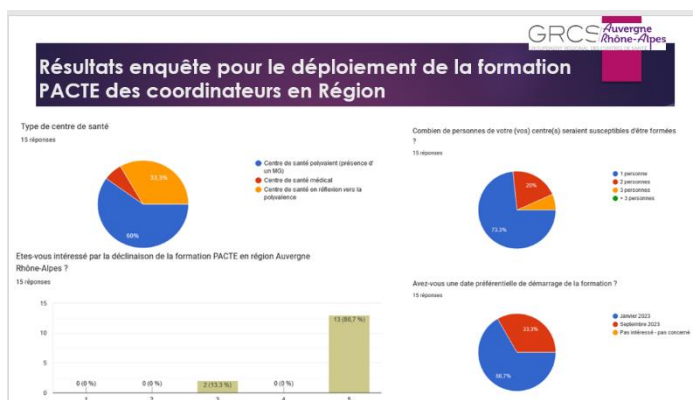
- Clarifier leur posture de manager grâce à différentes grilles de lecture et définir leurs axes de progression au regard des missions et compétences du manager favorisant la participation
- Mettre en œuvre des compétences d'écoute et de « savoir être » pour un relationnel plus fluide
- Nommer des outils favorisant la coopération et l'intelligence collective et en mettre en place
- Utiliser des outils corporels concrets de gestion du stress et de prise de distance dans les situations difficiles

En début d'année 2022, **10 participants issus de 7 structures gestionnaires** ont terminé par une dernière journée de formation la session initiée en 2021.

Par ailleurs, un nouveau cycle a été initié au printemps 2022 qui a bénéficié à **11 participants issus de 8 structures gestionnaires :**

- 2 jours de formation consécutifs en présentiel
- 3 séances à distance en visioconférence
- 1 dernière journée en présentiel

La conduite d'une enquête auprès des adhérents autour de l'opportunité de la mise en place d'une formation PACTE en Auvergne Rhône-Alpes



Au premier semestre 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a été sollicité par plusieurs adhérents au sujet de la formation diplômante pour les coordinateurs de centres de santé pluri professionnels -PACTE - déployée dans certaines régions de France. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a donc réalisée une enquête auprès de ses adhérents pour savoir dans quelle mesure le déploiement d'une telle formation sur notre région serait susceptible de les intéresser. Au vu des résultats positifs exprimés par 15 gestionnaires de centres de santé de la Région, le GRCS s'est rapproché de la FNCS, porteur de la

formation dans plusieurs régions de France pour pouvoir solliciter conjointement l'ARS Auvergne Rhône-Alpes afin de discuter de la possibilité de déployer cette formation en auvergne Rhône-Alpes. Les discussions devraient avoir lieu au premier semestre 2023.

2. Appui aux centres de santé dans la réflexion et la structuration des questions liées à l'accueil des usagers et aux soins non programmés

La promotion du « guide des bonnes pratiques à l'accueil et au secrétariat d'un centre de santé »

Le début d'année 2022 a été marqué par la diffusion du guide des bonnes pratiques à l'accueil et au secrétariat d'un centre de santé que le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a conçu en 2021 en s'appuyant sur l'action initiée dès 2018 auprès de ses adhérents autour de l'accueil, des secrétariats et des soins non-programmés en centres de santé.

Après une diffusion et promotion du guide via la lettre d'information du GRCS et des envois à ses adhérents, une demi-journée de présentation du guide et d'échanges a été organisée au printemps par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes. 5 structures gestionnaires ont participé à cet échange. Ce temps d'échange a eu pour objectifs :

- Présenter le guide des bonnes pratiques : principaux enjeux et difficultés rencontrés à l'accueil par les secrétaires et les bonnes pratiques identifiées
- Échanger entre gestionnaires et secrétaires sur la possibilité de mise en place de ces bonnes pratiques en interne
- Échanger entre gestionnaires de centres de santé différents



L'organisation d'une visioconférence d'information sur le service d'accès aux soins SAS en partenariat avec la FEMASAURA

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a organisé, en partenariat avec la FemasaURA&CO une visioconférence d'échanges le 29 novembre sur le service d'accès aux soins -SAS- qui a rassemblé près de 70 participants, gestionnaires de centres de santé et professionnels de santé exerçant en maisons de santé pluridisciplinaire.

Rappel déroulé visio

Qu'est-ce que le SAS ? - Présentation du dispositif

- Cadre réglementaire, éléments calendaires, présentation du dispositif – Mesdames Bath, Hernu et Buch, ARS Auvergne Rhône-Alpes
- Éléments financiers, inscriptions dans les avenants aux ACI et accords – Madame Kremer, DGDR Auvergne Rhône-Alpes

Retours sur l'organisation des SAS expérimentaux

- SAS 69 – Dr Filley-Bernard, Présidente de l'URPS Médecins AURA
- SAS 38 – Dr Déborah Cadat, membre du COPIL du SAS 38 pour la partie médecine de ville

Positionnement des structures d'exercice coordonné

- Comment organisez-vous les soins non programmés au sein de vos structures ?
- Comment le SAS pourrait s'articuler avec votre organisation ?
- Quels freins pour les structures d'exercice coordonné d'intégrer un SAS ?

Retours de structures d'exercice coordonné effecteurs

- Témoignage de Séverine Rivellini, gestionnaire des centres de santé de la Fondation Dispensaire Général de Lyon, effecteur au sein du SAS 69
- Témoignage du Docteur Mokobodski, médecin généraliste au sein de la MSP de Belleruche, à Villefranche sur Saône, effecteur au sein du SAS 69

Cette visioconférence a eu pour objectifs de :

- Présenter le dispositif SAS et permettre son appropriation par les participants
- Mieux appréhender l'articulation SAS & CPTS
- Réfléchir au positionnement des structures d'exercice coordonné dans le dispositif
- Identifier les impacts organisationnels pour les structures d'exercice coordonné

Conçue sur un format participatif, elle a

permis d'alterner des temps d'intervention en plénière avec des temps de retours d'expérience et d'échanges en sous-groupes. **L'Agence Régionale de Santé et l'Assurance-maladie ont rappelé les cadres réglementaire et financier du dispositif ; différents porteurs de SAS de la Région sont intervenus pour témoigner de l'organisation du SAS sur leur territoire. Enfin, des effecteurs ont partagé leurs retours d'expériences.**

3. L'accompagnement des centres de santé dentaires

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a poursuivi le développement d'actions spécifiques pour les centres de santé avec une activité dentaire adhérents au groupement. Ces centres s'inscrivent dans le respect des valeurs de l'économie sociale et solidaire.

La publication et diffusion d'un livret « Exercer le métier de chirurgien-dentiste salarié en centre de santé »

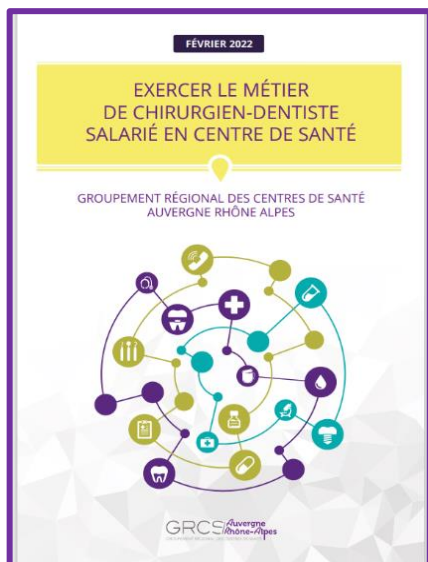
En 2022, la commission dentaire du GRCS a poursuivi ses travaux initiés en 2021, notamment ceux sur la réalisation d'un **guide à destination des praticiens formés à l'étranger qui exercent en centre dentaire**, en partenariat avec le Dr Cotard de l'Agence Régionale de Santé.

Ce guide né de multiples constats remontés par les centres de santé à activité dentaire en matière de recrutement a été publié en février 2022 par le GRCS pour ses adhérents uniquement. Alors que les centres de santé dentaires sont confrontés à d'importantes difficultés pour recruter **des praticiens formés** en France, ils sont nombreux à s'ouvrir à des praticiens formés à l'étranger. Ces recrutements impliquent des temps de formations et d'acculturation coûteux et chronophages pour les gestionnaires. Pour autant, les praticiens peuvent se retrouver en difficulté une fois en fonction, notamment en termes de cotation et de facturation d'actes. C'est pourquoi les gestionnaires ont souhaité développer un outil permettant de mieux accompagner leurs nouveaux praticiens dans leur prise de poste.

Le guide est ainsi pensé pour être :

- un **levier pour les gestionnaires**, favorisant une meilleure intégration de leurs praticiens grâce à un outil mobilisable ;
- un **soutien pour les praticiens**, pour qu'ils aient une vision globale du système sanitaire français et puissent être accompagnés dans leur installation en France.

Ce livret d'accueil du praticien vise à permettre aux jeunes dentistes nouvellement recrutés au sein d'un centre de santé (notamment ceux qui ont suivi une formation à l'étranger) de comprendre comment fonctionne le système de santé français, comment doivent se facturer les actes dentaires, quelles sont les responsabilités partagées avec l'employeur, et quelles sont les règles en cours pour assurer une qualité de prise en charge du patient. C'est également un support utile aux praticiens déjà en exercice en France qui leur apporte des liens, rappels ou informations indispensables à leur pratique.



Un échange de pratique au printemps 2022

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a proposé à ses adhérents gestionnaires de centres de santé dentaire un échange de pratique le 18 mars 2022 autour des pratiques contractuelles des centres de santé dentaires et de l'avenir des centres de santé dentaires de l'économie sociale et solidaire dans le contexte des centres non vertueux ? Celui-ci a rassemblé 10 participants.

Une journée de formation sur les contrôles ARS et contrôles d'activité en centre de santé dentaire

Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a organisé une **journée de formation** animée par le Dr Didier Glachant (Cabinet Vision Dentaire) qui a rassemblé **14 participants issus de 7 structures gestionnaires de l'économie sociale et solidaire**. Cette journée avait pour objectif de **faire le point sur les contrôles ARS et les contrôles d'activité de l'assurance maladie**. Les participants ont pu partager leur retours-terrain et comprendre comment améliorer ou mettre en place dans leurs centres des systèmes d'auto-contrôle de l'organisation et des pratiques. Les documents de référence en termes de procédures d'hygiène et stérilisation ont été expliqués et partagés aux participants. Ont été abordées les questions portant sur :

- Les responsabilités praticien/gestionnaire
- La bonne tenue du dossier dentaire
- Le respect de la nomenclature

L'ensemble des participants **ont rapporté une grande satisfaction à l'issue de cette formation**, confortant parfois le travail déjà mis en place dans leurs structures, pouvant aussi révéler des manques à combler ou ajustements à réaliser au niveau de certains points de contrôle, ou permettant d'apporter des clés ou solutions pour répondre à certaines problématiques.

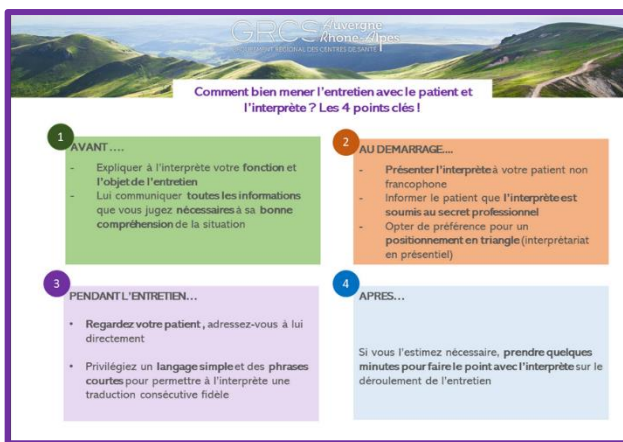
4. L'accompagnement des centres de santé dans une réflexion sur la discrimination dans l'accès aux soins et la prise en charge des publics vulnérables

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a poursuivi son travail initié en 2021 autour de la question de la prise en charge des publics vulnérables et de la non-discrimination en santé. L'objectif est de promouvoir des actions portées par des centres de santé sur l'égalité en santé et la non-discrimination.

La commission ad-hoc composée de 4 centres adhérents du GRCS ont décidé de mettre en lumière des initiatives via :

- La diffusion d'une série d'articles via la lettre d'information pour sensibiliser à la prise en charge de publics vulnérables
- La rédaction et la diffusion de fiches portant sur : le recours à l'interprétariat professionnel, le métier de médiateur en santé, la présentation des permanences d'accès aux soins en santé (PASS)

Titre de l'article	Nombre de consultations
Février 2022 : « Visio d'échange – Barrières de la langue – présentation de la plateforme de traduction ISM Corum »	41 consultations
Mai 2022 : « La prise en charge des publics vulnérables : le recours à l'interprétariat professionnel »	58 consultations
Novembre 2022 : « La prise en charge des publics vulnérables : médiateur en santé »	50 consultations
Décembre 2022 : « Retour d'expérience d'un partenariat étroit entre un centre de santé et une PASS »	41 consultations



Par ailleurs, deux temps d'échanges ont été organisés par le GRCS Auvergne Rhône-Alpes à destination de ses adhérents :

- Une visioconférence d'échanges en partenariat avec ISM Corum consacrée à **l'accès aux soins pour les personnes allophones et les barrières de la langue que peuvent rencontrer les professionnel·les dans leur prise en charge** a été organisée le **3 février 2022** et a rassemblé **7 participants**. L'occasion de présenter l'association ISM Corum, ses actions et plus précisément, le dispositif spécifique ouvert aux professionnel·les de santé des douze départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes via la convention pluriannuelle signée avec l'Agence Régionale de Santé. L'occasion également d'échanger sur l'interprétariat professionnel.

- Un atelier d'échanges, à l'occasion de la journée annuelle du GRCS de juin 2022, sur **la prise en charge des publics vulnérables en centres de santé avec un retour d'expérience** du centre « Santé Commune » de Vaulx-en-Velin. Plus d'une **quinzaine de participants** ont bénéficié de cet atelier.

5. Une veille active et un relai d'informations sur la conduite d'actions de santé publique

En 2022, l'action du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en matière d'accompagnement des centres de santé pour développer des actions de prévention a été limitée. Une veille active a été opérée sur les dispositifs de prévention accessibles aux centres de santé afin de les relayer via la lettre d'information. A titre d'exemple ont pu être relayés :

- La programmation régionale du groupement des caisses de retraite Atout Prévention Rhône-Alpes pour la mise en place d'ateliers prévention à destination des personnes retraités.
- Les ressources disponibles pour la promotion de Mars Bleu en faveur du dépistage du cancer colorectal
- Le relai de l'appel à projets ARS sur la lutte contre les addictions
- Le catalogue des formations dispensées par l'IREPS Auvergne Rhône-Alpes
- La promotion de l'appel à participation de la semaine nationale de la dénutrition

Par ailleurs, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes s'est tenu à la disposition de la Direction de l'autonomie de l'ARS pour participer au comité de concertation plénier du plan anti-chute, dont l'action se poursuivra en 2023.

6. La réalisation d'une enquête sur les pratiques de recrutement des professionnels de santé en centres de santé

Au printemps 2022, le GRCS a adressé à l'ensemble de ses adhérents, une enquête portant sur les pratiques de recrutement. Le taux de participation a été très important : **44 gestionnaires de centres de santé** répondants, ce qui représente **75% des gestionnaires adhérents au GRCS**.

Depuis les **12 derniers mois, 95 % des répondants ont été confrontés à des besoins en recrutement de professionnels de santé**. Cette enquête a permis d'objectiver les difficultés qui touchent l'ensemble des centres : sans distinction d'implantation géographique et sans distinction de contrats proposés : CDD ou CDI, il est toujours difficile de pourvoir les postes. L'enquête a effectivement révélé qu'il n'y a plus de différence d'attractivité entre des postes proposés

en CDD ou en CDI. Quelle que soit la nature du contrat proposé, il reste très peu de candidatures reçues. C'est l'un des changements majeurs qui ressort : les conditions d'attractivité des postes changent et les conditions de travail prennent une place prépondérante dans le choix des postes. Lorsqu'on parle de conditions de travail, on touche à la fois aux dimensions :

- **organisationnelles** : souplesse des plannings, des horaires de travail,...
- **matérielles** : comme la mise à disposition d'un véhicule de service également lors de la coupure méridienne
- **environnementales** : mise en avant de l'implantation du centre, son accessibilité,...

Les exigences des candidats ont changé, la demande doit donc désormais prendre en compte aussi ces changements pour pouvoir pourvoir ces postes. L'attractivité est un enjeu pour tous, et vient s'ajouter à cela, les problématiques de turn-over importants et de **manque de candidats voire manque d'appétence du métier**, qui se sont sans aucun doute accentués depuis la pandémie.

Le vif intérêt porté au sujet a motivé la commission recrutement à proposer une restitution globale de cette enquête lors d'une **visioconférence**, qui s'est déroulée le **27 septembre** et a réuni plus de **30 personnes**. La Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence Régionale de Santé ont été conviées à cette restitution.

L'analyse de l'enquête a porté sur les trois points suivants :

- **l'attractivité des postes en centres de santé** : comment rendre les centres visibles ?
- **la méthodologie de recrutement** : comment sécuriser le processus de recrutement ?
- **la fidélisation** : comment s'assurer de maintenir en poste les nouveaux recrutés ?

Des pistes d'actions ont été identifiées en séance pour alimenter une feuille de route pour 2023.

7. L'organisation et l'animation de temps d'échanges de pratiques

L'animation du réseau des centres de santé passe par l'organisation de temps d'échanges de pratiques réguliers et de journée de travail ouvertes, prioritairement, aux adhérents du GRCS Auvergne Rhône-Alpes.

Journée d'échanges de pratiques entres les centres de santé infirmiers – 8 février 2022

En 2022, le GRCS a organisé une journée d'échanges de pratiques consacrée aux problématiques des centres de soins infirmiers, avec comme objectifs de permettre **la rencontre et les échanges sur leurs enjeux et préoccupations**. Elle s'est déroulée le 8 février à Oullins ; en réunissant **31 participants**, à la fois des gestionnaires, directeurs, administrateurs ou infirmier.es exerçant en centre de soins infirmiers.

Dans un contexte marqué par une forte actualité réglementaire pour les centres de soins infirmiers, cette journée a permis de réunir le **Docteur Druge de l'Assurance Maladie** pour clarifier et apporter des compléments sur l'avenant 8 infirmier, ainsi que **Mme Maazouz pour l'UNA** qui est intervenue sur la mise en place de l'avenant 43 de la BAD, ses impacts et les mobilisations possibles. Des travaux en sous-groupes ont permis aux participants d'échanger à la fois sur :

- la mise en place de la démarche qualité au sein des centres
- le rôle, les missions attribuées aux infirmier.ères coordinateur.trices et les difficultés rencontrées

Cette journée a permis de :

- Prendre acte des différences existantes entre les différents centres de soins infirmiers de la Région – qu'elles soient financières ou organisationnelles –
- Partager les inquiétudes sur leur viabilité économique
- Réaffirmer la volonté et la nécessité de renouveler ces temps de partage entre CSI interfédérations au niveau régional.

Journée annuelle du 21 juin 2022

Une **journée multithématique** a été organisée en présentiel, à l'occasion de l'assemblée générale du GRCS Auvergne Rhône-Alpes le 21 juin 2022. Après deux années de restrictions imposées par la crise sanitaire, les adhérents et partenaires du GRCS se sont fortement mobilisés avec **82 participants**.

Les partenaires institutionnels du GRCS Auvergne Rhône-Alpes ont contribué à enrichir cette journée au travers de différentes interventions :

- **Un temps d'échange et de prise de hauteur sur les enjeux des centres de santé animé par** Laurent Eveillard, Président de la Commission paritaire nationale des Centres de Santé autour :
 - o du contexte général actuel dans lequel s'inscrivent les centres de santé
 - o de la présentation de l'avenant 4 et de sa mise en œuvre
 - o des difficultés actuelles et les pistes de réflexion du modèle économique notamment
- **Un temps d'apport d'informations sur la politique conduite par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes** avec les interventions de Mme Batih et M. Claude de la Direction de l'offre de soins.
- **Un temps d'informations sur la politique conduite par la Région** dont la présentation du GIP « Ma Région, Ma santé » avec les interventions de Mme Lucile Pendarias et Mme Isabelle Ramet.

Cette journée a également été l'occasion d'échanger entre participants en plus petits groupes.

Alors que la diversité des centres de la Région est représentée au sein de l'association, un speed-dating a été organisé entre les participants pour leur permettre de :

- Se rencontrer
- Tisser de nouveaux liens
- S'inspirer des autres.

En petit groupe de 4 ou 5, pendant une trentaine de minutes, chacun des participants a pu **présenter sa structure, ses événements phares, ses pratiques inspirantes ou projets en cours**. Puis, chaque groupe a choisi parmi les différentes présentations, un projet susceptible d'intéresser l'ensemble des adhérents. Un vote sur les coups de cœur des initiatives à valoriser et présenter dans la lettre d'information a été opéré. Deux articles ont ainsi été rédigés à l'automne 2022 :

- La politique d'intégration des nouveaux salariés de l'AIMV
- L'ouverture du centre de santé planétaire et communautaire de Bron

Par ailleurs 5 ateliers thématiques ont été organisés au cours de cette journée ; l'ensemble des thématiques choisies correspondait à des enjeux d'actualité identifiés lors de précédents ateliers d'échanges de pratiques ou de commissions de travail. Chaque atelier – au-delà des échanges en sous-groupes et des retours d'expérience qui ont pu être présentés – a permis de dresser des questions et des pistes de réflexion pour les futurs travaux du GRCS.

- **Atelier 1 Enquête recrutement** dont l'objectif était d'enrichir certains axes de l'enquête sur les pratiques de recrutement en vue de la restitution prévue en septembre
- **Atelier 2 Le dispositif d'assistants médicaux : retours d'expérience** du centre de santé de l'Etoile à Saint-Martin d'Hères et du centre de santé AMAD, à Veauche.
- **Atelier 3 La prise en charge des publics vulnérables, avec le retour d'expérience** du centre Santé Commune de Vaulx-en-Velin
- **Atelier 4 CPTS : temps d'échanges entre adhérents avec la participation du** Directeur de la CPTS Sud-Grenoblois et d'une coordinatrice de la Femasaura
- **Atelier 5 Échanges entre centres ayant une activité dentaire**

Les résultats du questionnaire d'évaluation, dont le taux de réponse a été de 60%, témoignent de retours très positifs. Les répondants ayant apprécié :

- Le partage de projets
- L'intervention de Monsieur Eveillard, aussi par son envergure nationale qui permet de prendre de la hauteur
- Le rythme de la journée et le temps des ateliers qui ont été fructueux
- La rencontre avec de nouvelles personnes avec qui habituellement il n'est pas possible d'échanger
- La composition des animations, mêlant à la fois interventions et travaux en sous-groupes
- L'identification et le partage des enjeux politiques actuels

**Matinale sur les nouveaux métiers en centre de santé : assistants médicaux et infirmier.ère.s en pratique avancée
– 22 novembre 2022**

En 2022, la commission du GRCS en charge des “nouveaux métiers” a organisée une demi-journée d'échanges consacrée aux métiers d'assistants médicaux et d'infirmier.ère.s en pratique avancée **qui a rassemblée une vingtaine de participants. L'objectif de cette matinée du 22 novembre était :**

- D'échanger sur les dispositifs
- De bénéficier de témoignages de centres qui auraient déjà eu recours à ces nouveaux métiers :
 - o Oxance et la Fondation dispensaire générale de Lyon ont partagé leurs retours d'expérience sur l'intégration d'assistants médicaux dans leurs centres de santé
 - o Le centre de santé des 3 cités à Poitiers a apporté son retour d'expérience sur l'intégration d'une IPA Asalée

L'assurance-maladie est intervenue pour rappeler le cadre réglementaire et conventionnel de ces deux métiers. Par ailleurs, la commission a réalisé tout au long de l'année une veille active sur les actualités autour de ces métiers. Elle a animé un temps d'échange de pratique à l'occasion de la journée annuelle du mois de juin qui a réuni une dizaine de participants.

VI. Informations délivrées aux centres de santé

La communication et la délivrance d'informations aux adhérents du GRCS Auvergne Rhône-Alpes et plus globalement aux centres de santé de la région est l'une des missions fondatrices du groupement. Elle implique un important travail de **veille d'informations** et répond à l'objectif **d'animer le réseau des centres de santé** de la région et de leur **transmettre des informations de qualité** sur les actualités régionales. En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes continue de mobiliser ses différents outils de communication pour assurer cette mission

- Un logo et des plaquettes de présentation du GRCS,
- Des plaquettes de présentation des centres de santé,
- Un site internet,
- Une page Facebook,
- Une page LinkedIn
- Une lettre d'information
- D'autres supports de communication : glossaires, fiches pratiques, cartes de vœux...

INFORMATIONS DELIVREES AUX CENTRES DE SANTE

1 site internet
164 accès adhérents au site
17 138 visites du site internet
1 page Facebook et 177 abonnés
1 page LinkedIn 281 abonnés
5 plaquettes de communication
13 lettres d'information envoyées avec + de 530 destinataires

1. Animation du site internet

Le site internet du GRCS Auvergne Rhône-Alpes centralise l'ensemble des informations diffusées par le groupement ; il est mis à jour très régulièrement. Il apporte des informations concrètes et opérationnelles aux centres de santé ou à toutes personnes intéressées par ce modèle de structures de soins. Le parti pris de renvoyer les lecteurs directement à la source de l'information donnée est maintenu, ce qui explique l'utilisation de nombreux liens hypertextes pour des renvois vers des documents *ad-hoc* ou les sites internet des partenaires. Un module du site internet est réservé à ses adhérents (accessible avec identifiant et mot de passe) sur lequel sont partagés l'ensemble des comptes-rendus de réunions auxquelles participe le GRCS Auvergne Rhône-Alpes ou qu'il organise.



En 2022, l'activité du site internet connaît une chute relativement importante par rapport aux deux précédentes années. Celle-ci s'explique par une reprise d'activité « normale » et une fin de gestion quotidienne de crise sanitaire. Le GRCS Auvergne Rhône-Alpes a diminué son relai d'informations liées à la crise sanitaire et repris un relai d'informations du niveau d'avant COVID. Cela expliquerait cette baisse d'activité statistique qui s'est stabilisée au niveau de 2019.

Période	Nombre de visiteurs	Nombre de pages vues uniques	Nombre de téléchargements uniques
2018	13 404	19 909	1 948
2019	17 250	23 069	1 926
2020	20456	26 418	2 664
2021	22 188	28 007	3 135
2022	17 138	22 120	2691

2. Envoi régulier de lettres d'information pour les adhérents

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes rédige et diffuse une lettre d'information mensuelle qui est envoyée :

- Aux adhérents (mailing liste de plus de **327 personnes**),
- Aux partenaires du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes (mailing liste de plus de **40 personnes**),
- Aux personnes indépendantes inscrites directement sur le site internet (mailing liste de plus de **163 personnes**).

En 2022 ce sont 13 lettres d'informations électroniques qui ont été envoyées. Ce sont la chargée de mission du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes et la commission « communication » qui sont en charge de la rédaction de ces lettres qui permettent de relayer toutes les actualités qui concernent les centres de santé, les appels à projets en cours, des articles sur les bonnes pratiques mises en place dans les centres, des témoignages de centres... La rédaction de ces lettres implique un **travail**

conséquent de veille documentaire et juridique. Le taux d'ouverture de la lettre d'information du GRCS fluctue entre 30 à 40% chaque mois.

En 2022, une attention particulière a été portée à la rédaction d'interviews auprès des adhérents. Plusieurs articles ont été rédigés à ce sujet :

- Centre de santé participatifs : témoignage du Diaconat Protestant de Valence
- De l'association au centre de santé dentaire Solident
- Témoignage du centre de santé universitaire Clermont Auvergne
- Témoignage du médecin généraliste remplaçante du centre de soins du Chambon Feugerolles
- Ouverture du centre de santé planétaire de Bron
- Retour d'expérience du centre de santé Diaconat Protestant et la PASS

Concernant les centres de santé nouvellement créés, outre les valoriser au sein de la lettre d'information, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes participe également aux inaugurations lorsqu'il est invité. Cela a été le cas le 08/09/2022 pour le Centre de Santé des Géants de l'AGECSA.

3. Animation des pages Facebook et LinkedIn du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes continue d'alimenter ses pages Facebook et LinkedIn afin d'y relayer les informations concernant les centres de santé ou ses adhérents. Il s'agit de consolider le rayonnement du groupement. Concernant LinkedIn, **281** abonnés suivent les actualités de la page et 177 abonnés pour la page Facebook (avec 47 post mis en ligne en 2022 contre 25 en 2021).

4. Diffusion de plaquettes de présentation du GRCS Auvergne-Rhône-Alpes et des centres de santé

Le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes poursuit la diffusion de ses plaquettes de communication pour présenter auprès des partenaires rencontrés, créateurs de centres de santé, le groupement et le modèle des centres de santé. En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes s'est doté d'une nouvelle plaquette de communication relative au lien entre CPTS et centres de santé.

5. Réalisation d'une carte de vœux et carte des 10 ans

Comme chaque année, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé une carte de vœux pour ses partenaires et adhérents en début d'année 2022. Cette année, il s'agissait également d'une carte d'anniversaire pour les 10 ans de l'association.



VII. Conclusion et perspectives

Fort de son positionnement singulier et structurant au sein du paysage sanitaire régional, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes poursuit en 2022 :

- Son engagement pour représenter activement les centres de santé au sein des instances régionales et territoriales de l'organisation de l'offre de soins et participer aux différents groupes de travail de l'ARS et des autres partenaires régionaux.
- Son action d'appui aux porteurs de projets de création de centre de santé et d'appui aux centres de santé existants monothématiques évoluant vers la polyvalence rendue possible par les politiques de soutien développées par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional.

Le développement de démarches collectives demeure un axe prioritaire de l'action du GRCS Auvergne Rhône-Alpes pour lesquelles il reçoit chaque année des retours très positifs. Outre l'organisation de temps d'échanges construits sur un format dynamique et collaboratif ayant vocation à renforcer les connaissances et pratiques des centres de santé, le GRCS Auvergne-Rhône-Alpes propose les actions suivantes :

- L'accompagnement à l'amélioration de l'accueil au sein des centres de santé
- L'accompagnement à l'amélioration du management en centres de santé
- L'accompagnement des centres de santé dentaires
- L'accompagnement au recrutement de professionnels de santé en centres de santé
- L'accompagnement des centres de santé dans la prise en charge de publics vulnérables et dans leur réflexion sur la non-discrimination dans l'accès aux soins
- L'accompagnement à la conduite d'actions de santé publique

Les ateliers proposés lors des journées d'échanges sont fonction des demandes de ses adhérents, de l'actualité régionale en matière de politique de santé ainsi que des priorités identifiées avec les partenaires.

En 2022, le GRCS Auvergne Rhône-Alpes poursuit enfin :

- Ses travaux de conception de différents guides et supports pédagogiques, structurant dans les missions d'accompagnement du GRCS et permettant de capitaliser sur les bonnes pratiques partagées par les centres.
- Son action de veille informative et de relai d'informations auprès des centres de santé de la région et de ses adhérents qui est particulièrement saluée par ses derniers.

ANNEXE 1 – Frise des grandes étapes du GRCS Auvergne Rhône-Alpes depuis sa création – co-construite avec les adhérents le 25 janvier 2022

GRCS : nos 10 ans

2008 : besoin de solidarité pour les CSI de se regrouper au niveau régional : aide de IURIOPSS a été précieuse

2010 : nécessité d'avoir un seul interlocuteur régional avec la création des ARS :

- premières réunions du groupe de travail GRCS
- premières rencontres avec les Fédérations pour expliquer ce qu'est le GRCS
- premières subventions

2012

- Mai : 1^{re} journée URIOPSS - GRCS - ARS
- Juin : Création statutaire du GRCS
- 10 septembre : 1^{er} CA

21 adhérents

2014

- Reconnaissance par IARS
- Etude sur la mutualisation
- 1^{ere} enquête prévention
- Poursuite de l'action collective - Tiers payant
- 2014-2016 : Action collective - Aide au choix du logiciel CSI

2016

- Mars : création du site internet du GRCS
- Publication du 1^{er} guide du GRCS – Tiers payant
- Juin : expérimentation du Codeveloppement (en AG)
- Juin : révision statutaire : intégration de l'Auvergne
- Août : transposition de laide PTMG aux CDS (soutien au recrutement de medecins generalistes)
- Automne : mise en relation avec Asalée
- Octobre : nouvelle chargée de mission pour le GRCS
- Lancement de l'action prévention

2018

- Juin : 1^{er} forum ouvert et 1^{er} rapport d'activité en video
- Lancement de la formation-action accueil et secretariat : grande valeur ajoutée pour les centres
- Nouveau charge de mission appui à la création des CDS

2020

- 2^{eme} enquête prévention
- Développement de l'action dentaire
- Soutien pendant la crise COVID
- Lancement de l'action management
- Poursuite de la formation-action accueil et secretariat

2022



2013

- 2013 : Rapport IGAS qui reconnaît l'utilité des centres de santé qui sont encore trop méconnus
- Nouvelle coordinatrice pour le GRCS
- 1^{eres} journées de formation et journées d'échanges
- Mise en place d'un planning d'échanges avec l'ARS qui permet de la régularité
- Printemps 2013 : 1^{ere} enquête auprès des centres de santé de la région pour identifier leurs besoins
- Septembre : 1^{ere} lettre d'info
- Lancement de la 1^{ere} action collective - Tiers payant

2015

- Mars : lancement des appels à projet FIR de l'ARS sur l'investissement mobilier et sur la prévention
- Finalisation de l'action collective sur le Tiers Payant : bénéfices importants pour les CSI
- Ouverture de la page Facebook

43 adhérents

2017

- Mise en place du règlement intérieur du GRCS
- Envoi de plaquettes d'information aux collectivités locales de la Région
- Multiplication des journées d'échanges participatives avec une grande diversité de participants
- Création des commissions de travail
- Session de co-développement des directeurs de CDS
- Lancement de l'action tableaux de bord
- Ouverture de la page LinkedIn

2019

- Juin : 1^{er} rapport d'activité participatif
- Juin : Révision statutaire : obligation d'adhésion à une fédération représentative
- Poursuite de la formation-action accueil et secretariat
- Nouveau charge de mission appui à la création des CDS
- Nouvelle assistante administrative du GRCS

2021

- Octobre : annonce du départ de la coordinatrice et volonté d'une gouvernance partagée
- Publication de l'ANAP sur le modèle économique
- Poursuite de l'action management
- Poursuite de la formation-action accueil et secretariat
- Publication du guide des bonnes pratiques à l'accueil et au secretariat

ANNEXE 2 – Liste des représentant.e.s des centres de santé au titre du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en Espaces de concertation Départementaux

Statut	Nom	Structure d'appartenance
Haute Loire Titulaire	Noëlle MENUT	Centre de Soins Intercommunal Costaros
LOIRE Titulaire	Laëtitia LARUE	Centre de Santé Intercommunal de l'Ondaine
LOIRE Suppléant	Pauline GENTIAL	CANNSM Carmi Sud CS Gestionnaire Centres de Santé Filiéris (CNAMTS)
ISERE Titulaire	Fatima DAFFRI	Centre de santé infirmier ACSSM de MOIRANS (Fédération C3SI ARA)
ISERE Suppléant	Philippe PICHON	AGECSA (FNCS)
RHONE Titulaire	Chloé DENIAU	Centre Médicale et Dentaire de Lyon MGEN - (Fédération FNMF)
RHONE Suppléant	Francoise MATRAT	Fondation dispensaire Lyon Centre de santé Sévigné
SAVOIE	Lionel SALOMON	Mutualite Française des Savoie
HAUTE SAVOIE	Anne DEVILLE	Directrice des Centres de Santé de l'UMFMB
DROME titulaire	Valérie BILLON	OXANCE
Drome Suppléant	Stéphanie DIDIER	Communauté de commune - porte Drome Ardeche
ARDECHE titulaire	Moroni Emmanuel	Président du Csi Satilleu
ARDEche Suppléant	Stéphanie DIDIER	Communauté de commune - porte Drome Ardeche
AIN Titulaire	Abdelali LARHRISSI	OXANCE
PUY-DE-DOME Titulaire	Bruno CHABANAS	Université Clermont Ferrand

ANNEXE 3 – Liste des représentant.e.s des centres de santé au titre du GRCS Auvergne Rhône-Alpes en Conseils Territoriaux de Santé

Statut	Nom	Structure d'appartenance
AIN Titulaire	Abdelali LARHRISSI	OXANCE
ALLIER Titulaire	Claude CUGNET	Centre Soins et Santé – (Fédération - UNA)
CANTAL Titulaire	Hervé GRAVEJAT	Mutualité
DROME ARDECHE Titulaire	Valérie BILLON	OXANCE
DROME ARDECHE Suppléant	Virginie MERLATTI	Val'Santé, Centre de soins & Prevention (Fédération C3SI)
ISERE Titulaire	Jacky DUPUY	AGECSA - (Fédération - FNCS)
ISERE Suppléant	Abdelali LARHRISSI	OXANCE
LOIRE Titulaire	Isabelle VIALON	Centre AIMV - (Fédération UNA)
LOIRE Suppléant	Marie-Odile MEYER	Centre soins et Accompagnement du Forez - (Fédération FEHAP)
HAUTE-LOIRE Titulaire	Noelle MENUT	Centre de Santé Costaros - (Fédération - C3SI)
PUY-DE-DOME Titulaire	Pauline GENTIAL	CANNSM Carmi Sud CS Gestionnaire Centres de Santé Filiéris (CNAMTS)

PUY-DE-DOME Suppléant	Bruno CHABANAS	SSU - Service de Santé Universitaire
RHONE Titulaire	Philippe CORDEL	Centre Dentaire de Lyon MGEN - (Fédération FNMF)
RHONE Suppléant	Estelle LACASSIN	FDGL - (Fédération - FNCS)
SAVOIE Titulaire	Lionel SALOMON	Mutualité Française des Savoie (SSAM) (Fédération FNMF)
HAUTE-SAVOIE Titulaire	Sébastien POMMARET	Union des Mutuelles de France Mont Blanc (UMFMB) (Fédération FNMF)
HAUTE-SAVOIE Suppléant	Lionel SALOMON	Mutualité Française des Savoie (SSAM) (Fédération FNMF)

ANNEXE 4 - Vison synthétique des journées de formation / échanges de pratiques réalisés de janvier 2022 à décembre 2022

DATE	ACTION	NOMBRE DE PARTICIPANTS
20 janvier 2022	Journée de formation sur le management participatif	10 participants
3 février 2022	Visioconférence sur l'accès aux soins des personnes allophones et les barrières de la langue rencontrées dans la prise en charge	7 participants
8 février 2022	Journée d'échange pour les centres de soins infirmiers	31 participants
18 mars 2022	Echange de pratiques entre centres de santé dentaires	10 participants
22 mars 2022	Demi-journée d'échange entre gestionnaires et secrétaires autour du guide de bonnes pratiques à l'accueil et au secrétariat	5 participants
25 mars 2022	Echange de pratiques sur les CPTS	15 participants
7 avril 2022	Journée de formation sur le management participatif	11 participants
8 avril 2022	Journée de formation sur le management participatif	11 participants
05 mai 2022	Séance de codéveloppement autour du management participatif	11 participants
16 mai 2022	Séance de codéveloppement autour du management participatif	11 participants
07 juin 2022	Séance de codéveloppement autour du management participatif	11 participants
21 juin 2022	Journée multithématique	82 participants
05 juillet 2022	Journée de formation sur le management participatif	11 participants
22 septembre 2022	Journée de formation entre centres de santé dentaires	14 participants
27 septembre 2022	Visioconférence de restitution de l'enquête sur les pratiques de recrutement en centres de santé de la Région AURA	35 participants
22 novembre 2022	Demi-journée d'informations et d'échanges sur les nouveaux métiers (IPA et assistants médicaux)	22 participants
29 novembre 2022	Visioconférence d'information sur le service d'accès aux soins SAS en partenariat avec la FEMASAURA	68 participants

ANNEXE 5 - Vison synthétique des temps d'échanges porteurs réalisés de janvier 2022 à décembre 2022

DATE	ACTION	NOMBRE DE PARTICIPANTS
14 avril 2022	Demi-journée d'échange autour de la création de centres de santé par les départements de la région	11 participants
13 mai 2022	Journée d'échanges pour les porteurs de projets	15 participants
15 novembre 2022	Demi-journée d'échange de pratiques entre porteurs de projets de création de centres de santé ou centres monothématiques passant à la polyvalence sur le budget prévisionnel	18 participants
25 novembre 2022	Demi-journée d'échange de pratiques entre porteurs de projets de centres de santé participatifs	10 participants